

journal
**de la Ville, de l'Urbanisme
et du Développement Durable**

Oleg Novitskiy @novitskiy_iss

jVUDD

N° 1

Septembre 2021

**La fabrique de la ville algérienne
par les acteurs**

Quelle analyse et quels enseignements ?

Coordination scientifique du numéro
Maha MESSAOUDENE

ISSN 2773-4145

Edition du laboratoire VUDD / **cpau**



LA FABRIQUE DE LA VILLE ALGERIENNE PAR LES ACTEURS. QUELLE ANALYSE ET QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Numéro coordonné par : **Maha MESSAOUDENE**

Comité de rédaction : **Mohamed SRIR, Lyes RAHMANI, Kahina DJIAR, Tahar BAOUNI**

Conception graphique : **Mohamed SRIR**

En couverture : **Image satellite d'Alger par Oleg Novitskiy (@novitskiy_iss)**

Éditeur : **Laboratoire Ville, Urbanisme et Développement Durable VUDD / EPAU, Alger**

ISSN 2773-4145

SOMMAIRE

Introduction 6

Chapitre 1. 9

L'action associative en urbanisme

Oran : Patrimoine et politique du Buldozer
Metair Kouider 10

Participation habitante et appropriation de l'espace public : Deux expériences algéroises
Merhoum Anys 13

Patrimoine et agir associatif : cas de la Casbah de Dellys et du quartier Sidi El Houari à Oran
Zerarka Ibtissem 17

Chapitre 2. 21

Enjeux et impacts des pratiques urbanistiques

Les habitants d'Oran, les immeubles hauts et le POS. Quelle place pour la participation et la gouvernance ?
Mouaziz Bouchentouf Najet 22

L'intervention citoyenne dans l'urbanisme des villages et des villes. Le cas du village Taourirt Aden et la ville de Ain Naadja
Cherfaoui Dounia & Ammar Khodja Djafar 26

Chapitre 3. **30**

Gouvernance participative du projet urbain

Projet urbain et « Jeux Méditerranéens d'Oran 2022 », Réflexion sur les rôles des acteurs et les outils de l'action **31**
Kettaf Fadila

Avancées et écueils de la gouvernance participative du projet de réaménagement de la Baie d'Alger **35**
Srir Mohamed & Messaoudene Maha

Les Projets « structurants » autour de L'embouchure d'Oued El Harrach : vers un modèle de gouvernance entrepreneuriale ? **39**
Temkit Merouane

Chapitre 4. **43**

Penser la ville avec tous ses acteurs

Quel modèle de classification du handicap pour une réhabilitation participative de l'infirmité motrice et visuelle d'un espace public ? **44**
Rahmani Lyes

La jeunesse 2.0 : Les nouveaux maestros de l'urbain : Effervescences dans les quartiers de Jijel **48**
Khelfallah Shéhérazade & Abdellah Farhi

Le rôle de l'art et des artistes dans la revitalisation de la Casbah d'Alger **51**
Hattab Ashraf Cherif

INTRODUCTION

Messaoudene Maha, Professeure à l'EPAU / Laboratoire VUDD

La fabrique de la ville en tant que concept-clé signifie tout d'abord que la ville est en mouvement, que la ville est en train de se faire, que la ville évolue et se développe. Dans sa définition la plus technique « fabriquer la ville » suppose de toucher à sa structure physique et matérielle, et par conséquent à sa morphologie (voies, parcelles, bâtis, réseaux techniques), à sa silhouette (prospect, gabarit, etc.), et à son paysage (hauteur, couleur, etc.).

La littérature scientifique qui a abordé ce concept a proposé de multiples définitions. A titre indicatif, la conception britannique du terme *urbain fabric* désigne *la structure physique et matérielle de la ville qui résulte de plusieurs siècles de modifications de l'espace urbain*. D'autres chercheurs à l'instar d'Hélène Noizet (2005), d'Henri Galinié (2000) ou de Marcel Roncayolo (1996) ont apporté plus de précision à la définition du concept en considérant la fabrique de la ville comme étant un *processus constitué d'une multitude d'interactions entre les configurations sociales et la matérialité morphologique d'un espace urbain*. Au-delà de la dimension physique commune à toutes les acceptations du concept comme on peut le constater, cette dernière définition nous semble plus complète dans la mesure où elle met l'accent sur la dimension sociale ; car la ville ne peut être produite qu'au prisme de ses acteurs et de leurs activités.

Dans cette perspective, l'objet de la thématique de ce numéro est **d'appréhender la fabrique de la ville au travers de ceux qui la font** plutôt qu'à partir des grandes théories qui définissent des modèles de ville à partir des doctrines, ou des prescriptions normatives et réglementaires, etc. Il s'agit pour nous de braquer le projecteur en direction des acteurs institutionnels (ministères, wilaya, communes, directions sectorielles, office de gestion), et des acteurs non institutionnels : acteurs privés et techniques (-entrepreneurs, promoteurs, bureaux d'étude-) ou acteurs citoyens (habitants, associations, artistes, etc.), pour analyser et évaluer leurs actions respectives sur la ville. Ces actions urbaines sont comprises comme un ensemble de pratiques faites d'outils ou de règles, de modèles ou de représentations, de contraintes ou d'opportunités, d'injonctions ou de négociations, d'exclusion ou de partage.

A travers ce numéro, il est question de s'interroger sur les modes de faire la ville en analysant les actions « actérielles » qui transforment la ville et le territoire et qui donnent place à l'expression citoyenne et habitante. Ceci nous permet de mettre en exergue la prégnance des logiques sociales, des logiques politiques et économiques dans le rapport des acteurs à la ville et au territoire. Les articles élaborés dans le cadre de ce numéro sont issus du **séminaire**

national intitulé « **La fabrique de la ville algérienne ? Quelle analyse et quels enseignements ?** » qui a eu lieu le 04 Avril 2021¹. Ils présentent différentes expériences urbaines locales (Alger, Oran, Jijel, Dellys) mettant l'accent sur la complexité des enjeux de la fabrique de la ville et sur la nécessaire évolution de l'action publique vers des politiques urbaines partagées et plus démocratiques.

Ces travaux scientifiques s'inscrivent dans un contexte historique et actuel marqué d'une part par l'éveil d'une conscience citoyenne (hirak du 22 Février 2019) à même de constituer un corps de savoir sur les nouvelles manières d'investir la ville, et aussi une force motrice pour le développement de la ville.

D'autre part, l'émergence d'un semblant d'urbanisme entrepreneurial, la multiplication ces dernières années des expériences participatives originales, et l'adoption des projets territoriaux d'exception à l'instar du plan stratégique d'Alger, nous interpellent sur le rôle effectif de chaque acteur (qu'il soit usager, décideur, bailleur, architecte, citoyen, etc.) dans la fabrique de la ville. Un tel contexte nous incite à marquer un temps de réflexion pour identifier et analyser les nouvelles approches de la fabrique urbaine et permet de nous éclairer par la même occasion sur les faiblesses et les opportunités des modes d'actions publiques actuelles.

Plus concrètement, ce numéro donne lieu à la présentation d'une série d'articles répartis en 4 chapitres thématiques :

Le premier chapitre se rapporte à l' « Action associative en urbanisme ». Il nous révèle un agir associatif et un engagement citoyen, présents en dépit de toutes les considérations politiques, porteurs d'un certain nombre de convictions à même de faire évoluer l'action citoyenne.

Le deuxième chapitre est intitulé « Enjeux et impacts des pratiques urbanistiques » : les articles de ce chapitre s'interrogent sur les méthodes d'élaboration des études urbanistiques en absence de concertation et sur les enjeux de l'implication de tous les acteurs concernés.

Le troisième chapitre est intitulé « Gouvernance participative du projet urbain ». Ce chapitre questionne la fabrique des décisions urbaines, les entraves à la participation citoyenne, le paradigme entrepreneurial et le pouvoir des acteurs économiques dans la fabrique de l'urbain.

Le quatrième chapitre portant le titre « Penser la ville avec tous ses acteurs » présente des expériences originales qui montrent la nécessaire implication de toutes les catégories de la société, l'émergence de nouveaux acteurs plus au fait du numérique et l'importance d'élargir le centre de décision vers d'autres acteurs (artistes, handicapés) à même d'apporter une plus-value à la fabrique de la ville.

En somme, les travaux de recherche présentés lors du séminaire et publiés dans ce numéro ont permis de dégager les points suivants :

¹ Ce séminaire a été organisé par l'équipe LAPV du laboratoire VUDD.

- La fabrique de la ville peine à évoluer vers des pratiques urbanistiques inclusives et collaboratives.
- Malgré l'absence d'ancrage institutionnel en matière de procédures participatives et face aux injonctions bureaucratiques, la société civile longtemps critiquée dans les débats scientifiques, demeure encore présente. Cette société civile se manifeste à travers un agir associatif et habitant faisant preuve d'un dynamisme qui contribue sans contester à l'édification de la ville.
- Les instruments de planification urbaine ont depuis très longtemps montré leurs limites. Pourtant, ils continuent à servir d'outils de régulation pour une urbanisation de fait.
- La gouvernance urbaine se heurte à des difficultés liées au manque de coordination entre les acteurs, aux dysfonctionnements de l'armature institutionnelle dont le fonctionnement est peu favorable à la transversalité et enfin à l'absence d'outil opérationnel de concertation et de participation. Cette gouvernance que l'on peut qualifier de fragmentée et de sectorielle se fait au gré des acteurs. Le changement d'acteurs en charge de la ville est souvent accompagné par un changement de vision et d'action.

Les réflexions proposées ont également mis l'accent sur la nécessité de

- Faire la ville avec les acteurs plutôt que pour les acteurs
- Renouveler les outils de la fabrique de la ville de manière à promouvoir les dynamiques participatives
- Faire évoluer les cultures et les pratiques professionnelles de manière à prendre en charge les questions d'usages dans le processus du projet à travers notamment l'intégration de l'assistance à la maîtrise d'usage ou à travers la formation des cadres techniques et des élus aux questions de la participation citoyenne
- Valoriser et tirer profit de la mobilisation citoyenne traditionnelle pour impulser des projets locaux à impact socio-économique
- Impliquer l'université dans les études de terrain à travers des groupements mixtes ou dans le cadre des organes *ad hoc* en vue de la prise en charge des projets urbains.

Chapitre 1.

**L'action associative en
urbanisme**

Oran et la politique du bulldozer

Metair Kouider, Président de l'association Bel Horizon, Membre du Conseil consultatif du patrimoine culturel (Ministère de la Culture)

Courriel : metairkouider@yahoo.fr

Introduction

La politique du bulldozer, dite de la « tabula rasa » qui a fait tant de dégâts à Oran, continue à être la seule politique qu'on propose pour le Vieil Oran. On démolit sans discernements, sans études préalables, comme s'il s'agissait d'éradiquer un bidonville. En 1984, on rase complètement la Scaléra, quartier dit espagnol, de dockers et de pêcheurs. 2003 sera l'année où on pénètre au cœur de la vieille ville avec les démolitions des rues Montebello et Bassano. 2014 sera l'année de la destruction du quartier Welsford. Oran perd en quelques années un quartier et une trentaine de rues et monuments historiques dont certains classés. Bel Horizon, créé en 2001, pour accompagner les festivités du 11^e centenaire de la fondation d'Oran, portait un projet de livre sur Oran et la mémoire et la création d'un musée du Vieil Oran. Notre association domiciliée, dès sa naissance, au fort Santa Cruz, est situé à 375 m d'altitude au-dessus du quartier historique de Sidi El Houari. Elle s'est attelée dans un premier temps, à réhabiliter la fortification en état d'abandon et à faire le marketing du territoire qui pour des raisons de sécurité était déserté par les visiteurs. Tout de suite on lance une formation d'une vingtaine de jeunes de guides du patrimoine, qui vont relancer des activités culturelles, des visites guidées d'abord en bus et ensuite sous forme de randonnées pédestres mensuelles qui vont avoir de grands succès pour culminer en 2011 avec des records de participations dépassant 20 000 participants !

Bel Horizon, une force de propositions

Très vite "Bel Horizon" va changer ses statuts afin de pouvoir intervenir sur l'ensemble de la ville et c'est à ce moment que nos guides vont se "transformer" en lanceurs d'alertes à travers articles de presse, dépôts de plainte, pétition, etc. Le travail de sensibilisation se fera avec la population dans la rue. Il a été décidé que toutes nos actions se dérouleront dans l'espace public : randonnées, balade musicale, art de la rue, rassemblement littéraire, exposition ambulante, protestations. Tous les étudiants d'architecture qui nous ont rejoints ont été orientés sur les problématiques de la vieille ville en priorité. Un espace atelier leur est proposé en plein centre-ville. Peu à peu, "Bel Horizon" acquiert le statut de force de propositions avec maquettes et publications à l'appui. Nous organisons la première journée d'Étude sur le

classement du Vieil Oran avec l'apport d'architectes et d'historiens en 2006. Le jumelage avec la ville de Bordeaux nous a permis de lancer des ateliers avec l'équipe bordelaise et des passerelles avec le département d'architecture de l'USTO, la coopération espagnole, l'APC d'Oran, dont personnellement je faisais partie en tant qu'adjoint maire en charge du centre-ville, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Depuis une dynamique s'est créée. Nous intégrons l'opération de réhabilitation des 200 immeubles pilotée par l'OPGI et participons aux choix des immeubles dont une trentaine que nos équipes de bénévoles ont recensé sur la base d'un formulaire adapté au quartier de Sidi El Houari. Cette dynamique va se poursuivre et sera couronnée par la promulgation du décret érigeant Sidi El Houari en « Secteur sauvegardé », dossier porté par la « société civile ». On reconnaît après tant d'années de souffrance, à Sidi El Houari, un statut de centre historique à protéger. Enfin, se dit-on, on va restaurer et réhabiliter ses vieilles maisons et monuments, ses places et escaliers, ses mosquées et ses zaouïas, sa Casbah et ses murailles, ses venelles et chemins, ses fontaines et patios... 2015 aura été l'année de tous les rêves, les associations et groupes de citoyens se mobilisent, l'université offre des promotions de master en patrimoine, la presse jubile. Cette ambiance aura été de courte durée, puisque les démolitions reprennent de plus belles fins en 2015 et avec plus d'ampleur en 2017. Et la boucle sera bouclée avec le « gel » du modeste budget consacré à l'étude du « PPSMVSS ». S'il n'y a pas d'argent pour l'étude, cela signifie qu'on est dans une situation intenable pour le site et la voie ouverte à la spéculation et à la destruction de la carte d'identité de notre ville qui a résisté tout au long de son histoire millénaire aux envahisseurs, aux tremblements de terre, aux épidémies et à plusieurs guerres, mais qui ne résistera pas aux prédateurs du foncier.

Dans le souci de créer une dynamique d'espoir, nous réagissons en initiant une pétition où nous réclamions notamment l'arrêt des démolitions et la levée du gel sur l'étude du PPSMVSS. Après une marche de protestations et d'appui à la pétition, une réunion va regrouper les autorités locales, Wali, SG de la Wilaya, P/APC et un collectif formé par Bel Horizon et des journalistes qui ont appuyé notre action.

L'essentiel des revendications a été accepté et mis en pratique. Nous avons aussi accompagné les propriétaires des maisons rasées à s'organiser. Mais vu la lenteur avec laquelle les pouvoirs publics agissent dans l'élaboration du PPMVSS avec ce que cela suppose comme « sursis à statuer », les habitants veulent du concret : « Le ministère de la Culture nous donne un décret, la wilaya nous propose un logement neuf ». Non seulement il y a un mouvement de relogement important, mais ceux qui restent réclament de démolir les bâtisses vidées, car présentant un danger de squat ou d'écroulement. C'est comme si la politique du bulldozer se fait remplacer par celle du pourrissement.

Ajoutons à cela l'émergence brutale de la promotion immobilière dans les quartiers résidentiels qui ne respectent pas le minimum de règles d'urbanisme. Une rue de 8 mètres de large conçue pour des R+1 et R+2 se trouve flaquée de tours au minimum de 12 étages avec porte à faux, calculé le prospect est aux environs de cinq ! Ce qui va générer et compliquer les problèmes de circulation, de stationnement et le réseau assainissement qui se retrouvent sous-dimensionnés.

Devant une telle situation et au vu du contexte politique que traverse le pays, quel changement peut-on attendre de l'urbanisme et de cette manière de « fabriquer la ville ? »

Oran voit la création de plusieurs pôles urbains, en fait des tours alignées de même gabarit, avec une typologie identique, et presque de même couleur. Érigées de part et d'autre des rocares et des grands axes, ces tours présentent une monotonie qui préfigure le destin de nos villes.

Dans ce pessimisme ambiant, et au vu du contexte politique actuel, est-il toujours possible de construire une alternative ?

Vers le Projet Urbain

Avec les segments les plus actifs de la société civile, nous proposons un retour vers la ville pour exploiter les opportunités qu'offre paradoxalement la politique du relogement et de « débidonvillisation ». Qu'allons-nous faire de tant d'immeubles du vieux bâti et du foncier récupérés au cœur même de la ville ?

Un potentiel important : une mise à jour opérée par le CTC signale 693 immeubles classés rouge et selon les sources de la Wilaya, 100 ha récupérés suite aux démolitions, informations rapportées par la presse locale, que notre association archive régulièrement.

Autant de potentiel et autant d'opportunités pour un retour vers la ville avec une méthodologie globale qui a fait ses preuves dans d'autres villes du monde, c'est le Projet Urbain, outil consensuel et intersectoriel qui en préconisant un retour de la ville sur elle-même pense la ville durable, la ville où s'articule l'urbanisme et l'architecture, règle de manière méthodique la réaffectation des terrains et bâtiments récupérés, régleme les cas des démolitions, de réhabilitation et de restauration selon les cas en particulier s'agissant du centre historique qui en dépit du fait qu'il soit érigé en secteur sauvegardé continu à se dégrader de manière inquiétante et voit sa population le quitter par manque de perspective, ce qui est d'ailleurs le cas de la plupart des centres historiques Casbah d'Alger, Souika de Constantine, etc. Réussirons-nous à infléchir la fabrique de la ville dans cette direction ?

Participation habitante et appropriation de l'espace public.

Ad'A, faire la ville à l'échelle du micro-local : deux expériences algéroises.

Anys Merhoum, Nesma Merhoum et Magda Maaoui, Cofondateurs de l'association Ateliers d'Alger Ad'A

Courriel : <https://ateliersdalger.org/>

Introduction

L'association Ateliers d'Alger est un collectif pluridisciplinaire spécialisé dans la concertation et l'organisation de chantiers d'espaces publics participatifs. L'association a été fondée en 2017. Depuis cette date, Ad'A n'a cessé d'interroger la ville et la pratique de l'espace public concrètement sur le terrain, théoriquement et méthodologiquement sur papier et créativement par l'image documentaire. Ad'A compte des membres actifs aux profils divers : architectes, urbanistes, ingénieures paysagistes, journalistes, comédiennes, chercheuses en urbanisme. Ses actions reposent sur les trois constats suivants :

1. Les résident.e.s d'Alger sont rarement voire jamais impliqué.e.s dans les différentes décisions qui impactent les quartiers de leurs villes.
2. Il y a chez les responsables politiques chargé.e.s de la ville et de l'urbanisme à Alger, une capacité sinon un refus manifeste de reconnaître aux Algérois.e.s leurs capacités d'exprimer leurs avis sur les politiques publiques de la ville, d'imaginer la ville, de penser l'urbain et le paysage. Considéré.e.s comme une charge gênante plutôt qu'une force vive, les habitant.e.s sont progressivement dépossédé.e.s de leur ville.
3. En dépit des périodes sombres qu'a connues l'Algérie (colonisation et guerre d'indépendance, guerre civile), les sociétés civiles algérienne et algéroise se démarquent par leurs résiliences. Les réseaux de solidarité et d'entraide sont très présents à Alger, mais ces initiatives locales doivent être encore plus visibles et encore mieux coordonnées.

Ad'A a pour but de catalyser ces initiatives associatives officielles ou spontanées et faciliter l'impulsion de projets et d'appropriation d'espace public déjà en cours, grâce à des ateliers de

quartier et des chantiers participatifs, des événements (séminaires, webinaires, expositions) et une bibliothèque en ligne *Atlas*.

En 2018, Ad'A a eu l'opportunité d'organiser sa session pilote d'ateliers de quartier. Se sont tenus ainsi trois ateliers ouverts aux femmes des trois quartiers de El Biar, Bab El Oued et la Casbah. L'année suivante, Ad'A a pu lancer son premier chantier d'espace public participatif, co-construit avec les résidents et résidentes du quartier populaire d'El Hamma Belouizdad, les bénévoles intéressé.e.s et les membres de l'équipe.

Ateliers de quartier 2018 : Bab el Oued, El Biar, la Casbah.

On va lutter pour la Casbah, on ne va pas la laisser en ruine.

... La femme est une combattante depuis toujours

... J'aime travailler, je n'attends pas à ce qu'on me dise travaille, j'ai même travaillé pendant les élections municipales, et mon mari me laisse participer à ces activités

... La femme algérienne est une personnalité !

... J'ai travaillé dans des hôtels, à l'hôpital, comme femme de ménage, en cuisine, même si je n'ai pas poursuivi mes études [ma belle-mère ne m'a pas laissé finir] j'élève et éduque mon fils dignement et du mieux que je peux.

On ne peut pas quitter la Casbah... Ma mère a refusé de s'en aller, on lui a présenté des clés pour un logement social et elle a refusé. Elle disait, quand je me lève le matin, la Casbah me fait face, un appartement m'étoufferait !²

Pour sa première session pilote d'ateliers participatifs, l'équipe Ad'A a choisi les trois quartiers de la Casbah, Bab-El-Oued et El-Biar. Tant géographiquement qu'historiquement, ces trois quartiers révèlent de nombreux rapports de synergie ou de conflit : trajectoires migratoires conditionnées par des événements personnels ou historiques ³; représentations et préjugés liés aux contrastes socio-économiques ; échanges économiques ; stratégies de relogement, etc. Ce cadrage géographique est donc un choix pertinent qui nous a permis de mettre en pratique une nouvelle approche méthodologique visant, à long terme, à assurer une plus grande transparence et une meilleure participation des habitant-e-s dans les projets urbains algérois.

Notre équipe a travaillé avec des groupes de résidentes de ces trois quartiers afin de mieux cerner le rapport quotidien aux espaces qu'elles habitent, et les rapports qu'elles ont aux communautés auxquelles elles appartiennent. Grâce à une collaboration avec plusieurs partenaires locaux dont l'ASCA⁴, nous avons pu travailler avec trois groupes comptant chacun une vingtaine de femmes.

Cette session pilote était centrée sur la participation des femmes, pour des raisons à la fois pratiques (subvention obtenue qui nous orientait vers la construction d'un projet participatif féminin) et conceptuelles (la contradiction entre le rôle des femmes dans la vie de quartier et

² Témoignages retranscrits des résidentes ayant participé à nos ateliers, issus du film documentaire *Toujours Tout Droit* restituant la session pilote d'ateliers de quartiers d'Ad'A.

³ Allant du mariage à l'indépendance de l'Algérie, les périodes d'instabilité politique, les inondations de Bab-el-Oued en 2001...).

⁴ Association Sauvons la Casbah d'Alger.

dans la fabrique de la ville et l'hostilité à laquelle elles font face dans leur pratique quotidienne de l'espace public étant au centre de nos préoccupations dès la genèse du projet).

Cette approche ne consistait pas seulement à collecter oralement et par écrit les opinions et doléances des résidentes de ces trois quartiers. Elle avait également pour objectif essentiel de formuler des propositions concrètes qui puissent à terme améliorer la vie quotidienne des habitant-e-s de ces quartiers.

Chacun des ateliers visait à terme à proposer des solutions faisables en un laps de temps raisonnable, à moindre coût, et portées par les résidentes, pour améliorer leur vie urbaine quotidienne. Au terme de ces ateliers, les résultats les plus édifiants ont été présentés lors d'une restitution collective avec les habitants et habitantes de la Casbah sur une place publique de la Casbah au pied de la mosquée Sidi Ramdane.

Ces ateliers ont fait appel à une série d'outils méthodologiques créatifs développés en amont : cartographie participative sensible, restitution d'anecdotes historiques, partage oral et écrit d'expériences passées et présentes, atelier de projets. Pour assurer le bon déroulement de ces ateliers, une équipe de médiatrices bénévoles ont été préalablement formées à ces techniques de travail, et chaque atelier était structuré par un planning horaire détaillé. Les ateliers se sont principalement menés en *darija*, et ont eu lieu sur le site d'un espace communautaire de la Casbah, mis à disposition par notre partenaire associatif ASCA (Association Sauvons la Casbah d'Alger).

Chantier participatif sur une place publique dans le quartier d'El Hamma. Mobiliser les habitants et habitantes à l'ère de la gentrification et du délogement

- *L'enfant ne se sent pas à l'aise. L'urbanisme, il est délaissé. Le contraste vous l'avez constaté. C'est du laisser-aller, c'est des travaux inachevés.*
- *Pourquoi on fait un chantier ? Ils vont faire un projet, on a vu ça sur la maquette.*
- *On brûle l'herbe pour protéger le terrain des dealers.*
- *Avant c'était des immeubles puis terrain de boules mais les boules ce n'est pas notre truc nous on aime le foot*
- *L'APC ça fait trois mandats qu'on attend un logement et rien, et ensuite ils ont le culot de venir nous demander de les aider à assainir et embellir le quartier*
- *Nous on habite des bidonvilles et vous voulez qu'on aménage un espace extérieur Nous on veut bien mais on vous prévient il y a du vandalisme⁵*

En 2019, nous avons eu l'opportunité d'affiner notre méthode d'ateliers en organisant notre premier chantier d'aménagement d'espace public participatif. Pour cette deuxième aventure, nous avons de nouveau noué un partenariat avec l'association Sidra. Sans avoir un droit de regard sur les activités que nous avons envisagé de mener, Sidra, association nationale implantée à Belouizdad, a mis à disposition ses locaux pour nos ateliers préalables au lancement du chantier. L'association Sidra a également joué le rôle d'intermédiaire entre Ad'A et l'APC, en transmettant nos besoins logistiques et en confirmant auprès de la mairie notre autorisation d'ouvrir un chantier d'aménagement. Le site choisi était un terrain en friche,

⁵ Témoignages de résidents d'El Hamma retranscrits lors de notre premier atelier de concertation *in situ* mené en phase préalable de chantier.

anciennement terrain de pétanque abandonné. Les habitants, refusant de s'approprier ce lieu, n'y trouvaient pas d'usage parce qu'on ne les avait pas consultés lors de sa construction. Ce boudrome est vite devenu un terrain vague réaffecté en déchetterie, lieu de consommation de substances illicites, ou encore terrain de vente de moutons de l'Aïd.

Lors des phases préalables à l'ouverture du chantier, nous avons mené un atelier *in situ* pour aller à la rencontre des habitants et habitantes qui souhaitaient se renseigner sur notre démarche. L'accueil des résident.e.s lors de cette première séance sur le terrain fut mitigé. Méfiante, l'assemblée présente nous pensait envoyé.e.s par la mairie. Nous avons vite pu saisir l'absence de confiance qui existe entre les élu.e.s et les habitant.e.s. Nous avons par la suite pu organiser un second atelier avec les nombreux enfants du quartier. Celui-ci s'est beaucoup mieux déroulé, nous permettant de définir les aménagements à réaliser.

Doté d'une superficie de 1000m², le site a été investi sur ses limites. Nous avons tout d'abord nettoyé pendant trois jours. Puis ont débuté deux chantiers parallèles. Un *in situ* pour la construction de jardinières en briques et un en atelier (locaux de Sidra) pour la construction de bancs en bois conçus pour regarder les matchs face aux stades de proximité mitoyens. Nous avons également invité des jeunes artistes à peindre la palissade qui délimite le terrain mitoyen.

Tous les matins, à 7h30, l'équipe Ad'A plantait ses parasols, installait sa table et déployait son matériel de construction et de nettoyage. Les habitant.e.s ont pu constater en nous voyant travailler activement (équipe et bénévoles confondu.e.s) qu'il ne s'agissait pas là de faire travailler les gens gratuitement, mais que ce chantier était une initiative bénévole d'embellissement du quotidien. C'est ainsi que le climat de confiance s'est installé. Les habitants sont ceux qui ont été le plus impliqués. Ils continuaient de travailler en dehors des horaires de travail définis. Beaucoup d'enfants nous ont rejoints également. Issu.e.s pour la plupart de foyers très précaires, ils ont participé activement à notre chantier, allégeant leurs familles confinées dans des logements exigus et insalubres. L'équipe a donc eu à mettre en place un pôle animation, improvisant des activités dédiées. Nous pouvons toutefois déplorer l'absence de participation des résidentes lors du chantier. Lors de l'inauguration de la place réaménagée, nous avons organisé une restitution où résidents et résidentes, volontaires, membres et passant.e.s se sont réuni.e.s sur site pour célébrer les fruits du travail collectif accompli.

Patrimoine et agir associatif.

Cas de la Casbah de Dellys et du quartier Sidi El Houari à Oran

Zerarka Ibtissem, Architecte, doctorante, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU), Alger. Laboratoire Ville, Urbanisme et Développement Durable (VUDD).

Courriel : zerarka.ibtissem@gmail.com

Introduction

La patrimonialisation en centre urbain ancien est un processus d'appropriation au fil duquel un collectif accorde à certains héritages des significations sociales et un statut patrimonial. Les acteurs institutionnels mettent alors en œuvre des interventions urbaines complexes pour octroyer une valorisation économique et symbolique des lieux. Toutefois, ces mêmes lieux sont déjà habités ou pratiqués par des usagers qui peuvent en revendiquer une forme d'appartenance. La patrimonialisation cristallise des enjeux multiples entrant en concurrence, ce qui peut engendrer des conflits liés aux visions différentes émanant d'une pluralité d'acteurs engagés qui concerne aussi bien les institutions, les experts, les élites urbaines, les associations, que le citoyen. De ce fait, le processus participatif est fortement indiqué pour que l'ensemble des acteurs puissent définir, s'approprier leur patrimoine culturel local et s'engager durablement dans sa préservation et sa valorisation.

Si la notion de participation citoyenne est devenue incontournable dans les discours sur la ville, sa codification juridique et son applicabilité révèlent des réalités fortement différenciées. En Algérie, la loi d'orientation de la ville, dans son article 11, instaure la participation citoyenne dans la gestion de la ville. Cependant, dans les faits, cette loi n'a pas été suivie de décrets exécutifs. Dans ce contexte peu favorable à l'instauration des démarches participatives de manière effective, des expériences originales confortées par la présence d'un tissu associatif local se sont multipliées ces dernières années.

Dans cet article, nous essayons de présenter deux expériences de participation citoyenne en urbanisme : celle de casbah de Dellys et celle du quartier Sidi El Houari d'Oran. L'objectif consiste à évaluer l'impact de la participation citoyenne sur le processus de patrimonialisation, et ses effets sur la fabrique patrimoniale locale.

Le patrimoine urbain saisi par les associations

Les centres historiques de Dellys et d'Oran disposent d'un riche patrimoine culturel (cf. figures 1 et 2). Ils font l'objet d'un processus de patrimonialisation en cours. Malgré leur classement, ils sont soumis à un processus de dégradation avancé.



Figure 1 : Vue sur la casbah de Dellys.
Source : Zerarka I., 2018



Figure 2 : Le secteur sauvegardé de Sidi El Houari.
Source : <http://cnra.dz/atlas/secteur-sauvegarde-vieille-ville-de-sidi-el-houari>

Ces situations mobilisent des associations vouées à la sauvegarde des traces du passé à l'instar des associations Delfine et les Amis de la Casbah de Dellys (ACAD) et des associations Santé Sidi el Houari et Bel Horizon à Oran. Les démarches participatives se sont déroulées dans les deux villes, selon des modalités d'organisation différentes :

À Dellys, la dynamique participative a été initiée par l'Etat selon une démarche *top down*. En 2009, soit deux ans après l'instauration du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé de la vieille ville (PSMVSS), la casbah de Dellys a bénéficié, dans le cadre d'une coopération euro-méditerranéenne, du projet « Montada ». La méthode mise en place par les experts internationaux repose dans un premier temps sur l'organisation d'une série d'activités en vue de dévoiler les spécificités locales.

Ainsi, une visite de la Casbah a eu lieu en présence d'une quarantaine de personnes préalablement informées de bouche à oreilles. Ensuite, des opérations de nettoyage étaient chapotées par les membres des associations impliquées. Enfin, une fête de la sardine était prévue en vue de sensibiliser les populations au patrimoine culturel marin de la ville. Cet évènement n'a toutefois pas pu avoir lieu, faute de délivrance d'autorisation des autorités locales. Dans un second temps, la méthode du Montada a prévu l'organisation de plusieurs forums locaux pour offrir un cadre au débat participatif. L'objectif étant de déterminer une stratégie et un plan d'action structurant les différentes activités. Concrètement, il n'y a eu qu'un seul forum qui était, de surcroit, délocalisé vers Alger en raison de non délivrance des autorisations de libre circulation pour les experts internationaux. Il est également à noter que le choix du lieu s'est fait officieusement par le biais des réseaux proches des acteurs techniques et qu'aucun moyen de transport n'a été mis à la disponibilité des participants. Par conséquent, seules huit personnes parmi le réseau proche des acteurs techniques ont pu se déplacer par leurs propres moyens pour y participer.

Pour le cas d'Oran, la dynamique participative a été initiée par un tissu associatif local très actif selon une logique *Bottom up*. Les mobilisations citoyennes pour la sauvegarde de la

vieille ville de Sidi El Houari sont portées principalement par deux associations « Santé Sidi El Houari » et « Bel Horizon » qui bien qu'elles agissent pour la protection et pour la valorisation du patrimoine urbain, leurs logiques d'action sur terrain sont différentes. L'association Santé Sidi El Houari (SDH) a été créée en 1991. Elle a pour objectifs la sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine historique de la ville d'Oran, à travers sa participation dans la renaissance des métiers traditionnels du bâti ancien. Pour cela, SDH a créé une école-chantier, agréée par l'Etat, spécialisée dans la formation des artisans. Concernant l'association Bel Horizon, elle a été créée en 2001. Son objectif est la sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine culturel d'Oran au profit du bien-être des populations, du prestige de la ville et de son identité. Pour ce faire, Bel Horizon a mis en avant la découverte de la ville comme outil de visibilité de son patrimoine bâti. Cette découverte se fait par le biais d'évènements culturels, de publications d'ouvrages sur le patrimoine d'Oran et de sessions de formation des guides touristiques et médiateurs du patrimoine.

En 2011, un comité s'est formé pour le classement de Sidi El Houari en secteur sauvegardé. Il était constitué des membres des associations Bel Horizon et SDH, de l'élite urbaine locale, des habitants et des citoyens oranais. Le dossier de proposition de création de secteur sauvegardé s'est appuyé sur une étude démontrant les valeurs historique et mémorielle du lieu et les pratiques socioculturelles singulières auxquelles les habitants sont fort attachés. Cette action s'avère payante dans la mesure où grâce à cette construction patrimoniale par le bas, le classement en secteur sauvegardé a été rendu possible en 2015. Toutefois, les multiples actions de relogement -démolition, au cœur même du secteur sauvegardé, menées par les pouvoirs locaux traduisent une priorité aux problèmes de résorption de l'habitat vétuste et de développement urbain périphérique au détriment de la viabilité du centre ancien.

Face à cette situation, Bel Horizon a réagi pour mettre en débat public la question patrimoniale de Sidi El Houari en dénonçant la « *politique du bulldozer* ». Engagé dans un conflit patrimonial, un collectif citoyen dont la parole est portée par Bel Horizon se structure revendiquant l'arrêt des démolitions et le lancement de la réhabilitation. Les multiples rencontres des membres du collectif ont permis une hybridation de leurs différents savoirs citoyens. Il en résulte la production d'une « expertise citoyenne revendiquée » permettant d'imposer la présence du collectif citoyen sur la scène publique et de montrer une réelle compétence à la négociation dans le débat face aux pouvoirs publics. Le conflit patrimonial de Sidi El Houari a permis de mettre à jour les dysfonctionnements de la patrimonialisation au sens de retards, de difficultés de mise en œuvre et d'incapacité de l'action publique à intégrer les attentes et les revendications des populations. La gestion du conflit patrimonial de Sidi El Houari a abouti sur la mise en place d'instances participatives, évoluant vers une « certaine » construction locale de l'accord, dans la mesure où un budget a été débloqué pour la réhabilitation.

Conclusion

Cet article met en évidence la volonté de la société civile à s'impliquer dans les sujets patrimoniaux. Il révèle des rapports de force associés à la patrimonialisation. Si le projet Montada à Dellys semble ambitieux au départ, il ne paraît pas dans les faits permettre une réelle implication des citoyens. La faible participation des citoyens est due principalement à l'absence de communication et d'information autour du projet, au caractère très techniciste exprimé notamment dans le refus d'attribution des autorisations et à l'absence

d'apprentissage de la participation en amont. La mise en place des dynamiques participatives n'est pas sans difficulté. Elle n'est effective que si un travail régulier et sur le long terme est engagé.

Le cas de Sidi El Houari illustre l'impact avéré de l'engagement citoyen, qui dans une certaine mesure, s'est appuyée sur le tissu associatif local. Ce dernier a joué un rôle important dans la médiation avec les acteurs publics locaux. Toutefois, les membres des associations regrettent le manque d'implication des élus dans la gestion du secteur sauvegardé et dénoncent un environnement administratif hostile à toute initiative de leur part. Dans ce contexte, leurs actions, nous révèlent la disposition d'une société, fortement attachée à ses valeurs locales, à relever le défi d'une nouvelle gouvernance où les acteurs sociaux sont partis prenantes du projet.

Références

- Casanovas Xavier, (2012), *Patrimoine et participation : vers un nouveau cadre de gouvernance au Maghreb*, CAATEEB.
- Melé Patrice, (2005), *Conflits patrimoniaux et régulation urbaine. ESO Travaux et Documents, Espaces et Sociétés*, UMR 6590, n° 23, p. 51-57.
- Safar Zitoun Madani, (2009), *L'ingénierie participative dans les programmes publics de logement social. Contenu et limites de l'expérience algérienne. In. Habitat social au Maghreb et au Sénégal. Gouvernance urbaine et participation en question*. Paris, L'Harmattan, 171-191.
- Zerarka Ibtissem et Messaoudene Maha. *Quartier Sidi El Houari à Oran : la mobilisation citoyenne pour la sauvegarde d'un héritage urbain en péril. Cahiers de géographie du Québec*, 2019, vol. 63, no 178, p. 79-89.

Chapitre 2.

Enjeux et impacts des pratiques urbanistiques



Les habitants d'Oran, les immeubles hauts et le POS. Quelle place pour la participation et la gouvernance ?

Mouaziz Bouchentouf Najet, Architecte, Maître de conférences, HDR, USTO-MB Oran

Courriel : najetmouaziz@yahoo.fr

Introduction

Oran, à l'instar des villes algériennes, n'échappe pas à la transformation de son paysage urbain par la construction de plusieurs immeubles hauts dans un tissu non destiné à recevoir ces bâtiments. Le lotissement pavillonnaire, les Castors cité Jourdain Oran, composé de maisons d'un étage sur un rez-de-chaussée, subit depuis quelques années ce même processus de verticalisation bouleversant sa morphologie et la vie de ses habitants. Quel est l'impact de cette hauteur sur le quartier ? Quelle est la réaction des habitants et du comité de quartier ? Cette communication s'appuie sur des recherches entamées en 2008 qui interrogent cette dynamique urbaine à l'aune de la réglementation et du POS, de leur application et de l'attitude des habitants face à cette incursion dans leurs quartiers. In fine, c'est le mode de gouvernance et de la fabrique de la ville qui est mis en question à travers l'entrée de la hauteur.

Le non-réglementaire de la ville réglementaire

La singularité d'Oran, à l'image d'autres villes algériennes, est ce mélange des manières de produire la ville oscillant entre réglementaire et son antonyme. Pourtant, l'Algérie a produit un important arsenal juridique destiné à la prémunir des entorses aux règlements d'urbanisme, « [.....], la multiplication des formes non réglementaires de l'habitat dans des pays comme l'Algérie ou la Syrie peut être tenue, à priori, comme étonnante, dès lors que l'on se réfère à leur image- ou leur réputation- d'Etats forts, centralisateurs, produisant lois et règlements ambitieux en matière d'urbanisme et dont on pourrait penser que ces Etats sont capables de les faire appliquer.

De ce fait, ces deux Etats se sont donné théoriquement les moyens de bloquer l'urbanisation non réglementaire. » (Signoles, 1999). Ces dernières années, les observations et analyses de la ville d'Oran ont révélé que les couples d'antonymes formel/informel, réglementaire/non réglementaire, planifié/spontané, régulier/irrégulier ne sont pas étanches, chacun opérant seul

de son côté. La fabrique urbaine officielle emprunte souvent le *modus operandi* de la clandestine donnant naissance à des hybridations telles la filière étatique illégale (Mouaziz-Bouchentouf, 1998) ou l'informel des politiques publiques (Mouaziz-Bouchentouf, 2012) provoquant une réaction des habitants à des situations de précarité (Mouaziz-Bouchentouf, 2016) et mettant en question et au centre du débat la gouvernance urbaine (Mouaziz-Bouchentouf, 2008). Dans la continuité de ces investigations sur la production urbaine d'Oran, le sujet abordé ici est l'érection de bâtiments hauts dans le lotissement les Castors cité Jourdain. L'intérêt n'est pas tant le pourquoi et le comment de la construction de ces immeubles de six étages dans un tissu pavillonnaire car une tentative de réponse a été proposée (Mouaziz-Bouchentouf, 2017). L'attention dans ces propos porte plus sur la réaction des habitants et sur les activités et actions du comité de quartier les Castors d'Oran.

Les Castors Oran : du pavillonnaire aux résidences

Les Castors cité Jourdain Oran est un quartier pavillonnaire construit entre 1956 et 1958 et destiné à une population composée essentiellement de « petits blancs » employés, artisans et petits commerçants, travailleurs des sociétés de transport, ouvriers professionnels (Chachour, Belas, 2018). A l'indépendance, le départ des Européens va peupler ces 360 maisons de familles « algériennes » et le lotissement gardera son aspect de quartier résidentiel jusqu'aux années 2000. Depuis, à coup de démolition / reconstruction, ou extension, surélévation et densification, peu de maisons ont gardé leur aspect d'origine.

Figure1 : les Castors Jourdain Oran entre 1956 et aujourd'hui



(Source : Chachour, Belas, 2018 ; Mouaziz-Bouchentouf, 2021)

Une rue du lotissement les Castors Jourdain en 1956-1958, une maison non modifiée et les nouveaux bâtiments hauts.

Les premières modifications ont pour but d'agrandir la surface habitable et de gagner des pièces et des chambres au détriment du jardin causant parfois des problèmes avec le voisinage qui voyaient d'un mauvais œil l'empiètement sur les jardins privés qui réduisaient les vis-à-vis. Puis, la démolition reconstruction a imposé des bâtiments occupant la parcelle en totalité et arborant une hauteur dépassant le double, voire le triple, la hauteur des maisons du quartier, soit quatre à six étages dans un environnement d'un étage sur rez-de chaussée. Ces nouveaux bâtiments sont le fruit de l'action des promoteurs immobiliers qui achètent les maisons, les démolissent et construisent des immeubles de logements de standing ou des grands magasins spécialisés dans le vêtement de sports pour homme. L'autorité publique autorise et contribue à la production de ce réglementaire non conforme au règlement puisque ces constructions ont des permis de construire dûment signés et visés par la mairie, la wilaya ou la direction de l'urbanisme. Pourtant, ces bâtiments construits sont en porte-à faux avec les règles les plus basiques de l'urbanisme comme l'article 6 de la loi 90-29 relative à

l'aménagement et à l'urbanisme qui précise que « Dans les parties urbanisées de la commune, la hauteur des constructions ne doit pas être supérieure à la hauteur moyenne des constructions avoisinantes »

Le comité de quartier : l'interface entre habitants et administration

Face aux agressions que subit le quartier, certains habitants s'organisent et créent un comité en 2017. Ce sont surtout les plus anciens, natifs du quartier et dont les parents se sont installés dès l'indépendance, à l'image du vice-président du comité. Né aux Castors, il y a vécu son enfance et a vu se transformer et perdre la plupart de ses qualités. Le comité assure une veille permanente sur tout ce qui touche à la vie du quartier : sports, éducation, propreté, état des chaussées, sécurité des enfants, solidarité et entraide entre voisins, etc. Il informe, sensibilise et dénonce les nuisances portant atteinte au quartier notamment les nouvelles constructions et activités (commerces drainant un flux important de voitures et de personnes causant des désagréments aux habitants).

L'attachement des habitants des Castors à leur quartier se lit à travers leur visibilité sur Facebook, il y a au moins deux pages dédiées au quartier « OULED Castors Oran 31 » et « les Castors Oran » en plus de la page personnelle du vice-président du comité. Ce dernier en fait un espace virtuel d'information et de promotion de son quartier et en même temps de la destination Algérie avec un slogan en arabe *نحوس بلادي و نخوي راسي* (je visite mon pays et je vide ma tête). Le dynamisme du comité de quartier les Castors est largement tributaire de ce vice-président qui diversifie les actions et les réactions. Ses dénonciations se font sans affrontements. Lors de nos entretiens, il a déclaré avoir de bonnes relations avec tout le monde y compris la mairie qui passe sous silence les infractions constatées. Il estime que le quartier a besoin de toutes les aides et les bonnes volontés même de ceux qui ont contribué à le défigurer, « Nous n'œuvrons pas pour les coups partis, mais nous les pointons du doigt pour empêcher que les mêmes erreurs soient commises.

Figure 2 : Extraits de la page Facebook du vice-président du comité de quartier les Castors Jourdain Oran



(Source : Mouaziz-Bouchentouf, 2021)

Les réseaux sociaux et particulièrement Facebook contribuent énormément à la diffusion de l'information et à la dénonciation.

Actuellement les permis de construire sont bloqués aux Castors » (propos recueillis en mars 2021). Concomitamment, le comité de quartier réfléchit et propose des projets en vue d'améliorer la vie des habitants tels l'aménagement du stade, d'un foyer ou d'une salle communautaire pour les personnes âgées, la sécurisation des abords de l'école, etc. Souvent, il se heurte à l'immobilisme et à l'autisme de la mairie ou de la wilaya. Par ailleurs, la hauteur dans le quartier les Castors divise les habitants, certains luttent contre ces nouveaux bâtiments qui gênent les maisons mitoyennes par les ombres portées, les vis-à-vis et les nuisances du chantier, alors que d'autres se préoccupent peu du quartier car ils ont décidé de vendre leurs maisons et de le quitter. Pour preuve, le comité n'a récolté que 200 signatures pour la pétition contre la hauteur alors que le quartier compte 360 pavillons.

Conclusion

La hauteur qui s'incruste dans la plupart des villes algériennes en ignorant voire narguant les règles d'urbanisme les plus élémentaires soulève l'épineuse question du projet de ville et de société. Les habitants des Castors et à leur tête le comité se démènent au quotidien pour protéger leur quartier face aux menaces dont les nouveaux bâtiments qui s'érigent en toute légalité sans aucun égard pour le quartier qui est déjà là. Ce lotissement n'a pas encore son POS approuvé, ce qui n'est pas pire, car le POS risque d'entériner sinon encourager ces immeubles hauts en les officialisant. Ecartés des décisions de la mairie ou de la direction de l'urbanisme, les habitants sont mis devant le fait accompli, et la participation reste un vœu pieux qu'il serait erroné d'idéaliser car lors de l'instruction des permis de construire ou de l'étude des POS, ils ne sont pas invités à participer et leur rôle reste cantonné dans la réaction à des décisions prises et appliquées sans eux. La solution résiderait dans la réponse à ces deux questions, pourquoi faire de l'urbanisme si ce n'est pour assurer le bien-être des habitants ? Comment faire pour concilier des enjeux et intérêts divergents et pour que le capital et l'argent n'aient pas le dernier mot dans la fabrique de la ville ?

Références

- Chachour, M. ; Belas, N., 2018. « D'un mode d'habiter à l'autre : modalités et significations de la réappropriation d'un pavillonnaire des Castors à Oran (Algérie) », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 38 | 2018.
- Mouaziz-Bouchentouf, N., 2017. « Les tours à Oran (Algérie). La quête de la hauteur et ses conséquences sur la ville », *Géocarrefour* [En ligne], 91/2 | 2017
- Mouaziz-Bouchentouf, N., 2016 « Les habitants d'Oran face à l'agence foncière. La lutte pour l'intégration urbaine », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, document 798
- Mouaziz-Bouchentouf, N., 2008, « Le mythe de la gouvernance urbaine en Algérie, le cas d'Oran », *Penser la ville, approches comparatives*, colloque 25-27 octobre 2008 université de Khenchella 2008, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00381584/en/>
- Mouaziz-Bouchentouf, N., 1998. *Urbanisation : législation et réalités : le cas de l'agglomération d'Oran*, mémoire de magistère en urbanisme, USTO-MB.
- Signoles, P. 1999. « Acteurs publics et acteurs privés dans le développement des villes du monde arabe », dans P. Signoles, G. El Kadi et R. Sidi Boumedine (sous la dir. de), *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, Paris, CNRS éditions.

L'intervention citoyenne dans l'urbanisme des villages et des villes. Le cas du village Taourirt Aden et la ville d'Ain Naadja

Cherfaoui Dounia, Maître de conférences à l'EPAU & **Ammar Khodja Djafar**, Architecte-urbaniste, BET AMMAR KHODJA

Courriel : dounia.cherfaoui@gmail.com

Introduction

La participation induit l'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, intervenant seuls ou dans une organisation, dans le but d'agir sur une décision les concernant (Ghidouche, Kaawach, Ghidouche, 2016). C'est un processus sollicitant des personnes pour prendre une décision dans différents domaines (Danthon, 2013). En urbanisme, les expériences de participation ne sont pas nouvelles. Sherry R. Arnstein est parmi les premières auteures ayant abordé ce sujet de participation à travers son article « A ladder of citizen participation » en 1969 dans la revue américaine des professionnels du planning (Bacqué, Gauthier, 2011).

D'autres auteurs rejoignent Sherry R. Arnstein dans son avis sur les expériences de participation qui représentent des rituels symboliques et ont des impacts très limités. Dans cet article, deux expériences algériennes dans deux contextes différents (village et ville) seront présentées dans le but de voir la portée de ces interventions citoyennes et leurs impacts sur les pratiques urbanistiques.

Intervention citoyenne dans les villages : Cas du village Taourirt Aden

L'intervention citoyenne est de plus en plus visible dans les villages en Kabylie et cette pratique n'est pas nouvelle. La démocratie participative est conforme aux traditions ancestrales de la Tajmaat qui représente le comité du village (Salhi 2002, Kinzi, 2012). Le concours du plus propre village de Tizi Ouzou qui se déroule chaque année a renforcé cette pratique. Il est organisé par la commission de santé, d'hygiène et de protection. Les critères de sélection retenus pour le concours sont l'entretien des places publiques, des voies publiques et des monuments et la promotion du patrimoine.

Parmi les villages de Tizi Ouzou qui ont participé au concours figure celui de Taourirt Aden qui se situe dans la commune de Mekla, à 27 km sud-est de Tizi Ouzou. Sa population avoisine les 4000 citoyens avec une très forte diaspora à l'étranger. Le village s'étale sur une surface approximative de 103 hectares. Le Comité du Village s'est constitué après un vote démocratique en 1975, et est opérationnel jusqu'à nos jours. Il a connu une revitalisation puisqu'il s'est ouvert aux jeunes universitaires qui sont des membres actifs à côté des sages du village.

Grâce aux efforts des jeunes du village, les critères du plus propre village ainsi que certains critères du développement durable ont été pris en charge. Les principales actions se focalisaient sur : le budget participatif (caisse spéciale issue de la contribution des habitants et de la diaspora) ; l'adduction en eau potable ; le tri sélectif des déchets ménagers ; l'embellissement des rues et places publiques notamment de la place centrale de Tajmaat ; le relevé topographique du village ; le traitement de l'entrée du village ; le transport ; la programmation des équipements culturels et la constitution d'une charte de code couleur pour les façades et espaces publics.

Intervention citoyenne dans les villes : Cas de la ville Ain Naadja

Contrairement aux villages, les villes connaissent une forme moins visible d'intervention citoyenne. Cette dernière est gérée par une réglementation fixant les modalités de participation des citoyens dans des phases précises du projet. Cette participation survient généralement lors d'une enquête publique relative au projet de l'étude du Plan d'Occupation au Sol, lancée conformément aux dispositions des articles 10-11-12 et 13 du décret présidentiel N° 91-178 du 28 mai 1991 fixant les procédures d'élaboration et d'approbation des Plans d'Occupation au Sol.

Parmi les communes les plus connues d'Alger, figure celle du Gué de Constantine qui se situe à environ 10 km au sud d'Alger. Elle est desservie à l'ouest par la rocade sud d'Alger mais aussi par la Route Nationale 38 au sud et par la Route Nationale 63 au nord. La commune dispose de deux gares ferroviaires, et d'une ligne de Métro d'Alger qui connaîtra d'autres stations en 2022. Ain Naadja est un plateau de 250 hectares appartenant à cette commune. Il fut destiné à recevoir de grands ensembles par un décret en 1978, faisant ainsi apparaître une vingtaine de cités construites entre les années 1980 et 2000.

La participation des citoyens de Ain Naadja suit cette démarche d'enquête publique relative à l'étude du Plan d'Occupation au Sol n°63. Dans ce cadre, le dossier de l'enquête a été soumis pour consultation du public durant soixante (60) jours, à compter du 10 septembre 2020. Il comprend des plans d'aménagement, des plans de zones dites homogènes, et des plans de composition urbaine. Le dossier a été transmis à l'APC pour enquête publique en date du 30 août 2020. À cet effet, un registre des doléances a été ouvert, paraphé et signé par le président de l'Assemblée populaire communale (APC) afin de recevoir les doléances, observations et propositions du public.

Une fois l'enquête publique achevée, un dossier comportant le registre des doléances, le PV du commissaire enquêteur et les dossiers joints aux doléances ont été transmis par l'Assemblée populaire communale (APC) en date du 07 décembre 2020. Plusieurs doléances ont été enregistrées et pour chacune d'elle, une réponse a été formulée. D'après le registre

des doléances, un citoyen a exprimé son opposition à l'aménagement projeté par le plan d'occupation au Sol. En réponse à cette opposition, les instances ont proposé de réaménager la parcelle en zone mixte (habitat et équipement) et de créer de nouvelles voies mécaniques. Une autre doléance venant d'un citoyen demandant d'intégrer sa parcelle dans le plan d'aménagement. Ceci a eu pour réponse la prise en considération de l'entreprise située dans la zone non urbanisable selon le PDAU d'Alger.

Les avantages et limites de l'intervention citoyenne dans les villages et les villes

L'intervention citoyenne a des avantages, mais aussi des limites, quel que soit le contexte dans lequel elle est pratiquée. Dans le village de Taourirt Aden, la participation des citoyens dans le cadre du concours du plus propre village a eu pour conséquence le réaménagement et l'embellissement du village et de sa place Tajmaat, la constitution d'une caisse spéciale (par le budget participatif) pour le village et la facilitation de participation des professionnels qui n'étaient pas impliqués avant dans ce genre d'intervention. Cette participation a induit aussi à l'apparition d'une discorde entre certains habitants, notamment, ceux s'opposant à cette initiative participative et a généré une peur d'atteinte à la propriété privée chez certains habitants. Pour le cas de la ville d'Ain Naadja, les avantages de l'intervention citoyenne dans l'enquête publique relative à l'étude du Plan d'Occupation au Sol n° 63 se présentent dans la proposition des solutions et des compromis par rapport aux doléances des citoyens. En effet, les propositions du Plan d'Occupation au Sol avaient dans certains cas négligé ou omis l'intégration de certaines parcelles ou ont figé l'affectation du sol sans prendre en amont l'avis des habitants. Ainsi, grâce au registre des doléances, le Plan d'Occupation au Sol fut rectifié et actualisé. Cependant, il est constaté lors du traitement des doléances que la formulation des réponses suit une démarche du cas par cas en perdant ainsi une vision d'ensemble de ce plan.

À cet effet, nous pouvons déduire que l'intervention citoyenne dans les villages nécessite plus de médiatisation et de dialogue afin de réduire les discordes, gagner la confiance des habitants et amener les citoyens à accepter les interventions d'embellissements dans les domaines privés. Dans les villes, l'intervention des citoyens requiert plus d'ouverture en permettant aux citoyens de se réunir et de s'exprimer librement en amont des propositions du POS, mais aussi un suivi des doléances dans une vision d'ensemble afin de satisfaire au maximum les citoyens et en même temps ne pas perdre les objectifs de l'aménagement du POS.

Références

- Arnstein, S. R. (1969). A ladder of citizen participation. *Journal of the American Institute of planners*, 35(4), 216-224.
- Bacqué, M-H, Gauthier, M. (2011). Participation, urbanisme et études depuis « A ladder of citizen participation » de S.R. Arnstein. *Participation*, 2011/1, 36-66.
- Danthon, J. (2013). La participation citoyenne dans les projets urbains, enjeux et débat. URL: <https://regardssurlaville.wordpress.com/2013/12/28/la-participation-citoyenne-dans-les-projets-urbains-enjeux-et-debats/>
- Ghidouche, A.Y, Kaawach, K, Ghidouche, F. (2016). La participation citoyenne comme approche innovante de co-création de valeur d'une ville. Le cas de la ville

d'Alger ». URL: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-01353623/>

- Kinzi, A. (2012). De l'assemblée villageoise à l'association : les jeunes villageois en quête d'affirmation. *Insaniyat*, n°55-56, 63-77. URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/13448> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insaniyat.13448>
- Salhi, M.-B. (2002). Le local en contestation : citoyenneté en construction : le cas de la Kabylie, in *Insaniyat*, n° 16. DOI : 10.4000/insaniyat.7715

Chapitre 3.

**Gouvernance
participative du projet
urbain**



Projet urbain et « Jeux Méditerranéens d'Oran 2022 ». Réflexion sur les rôles des acteurs et les outils de l'action

Kettaf Fadila, Architecte, Maître de conférences - HDR, Université des Sciences et de la Technologie Mohamed Boudiaf d'Oran, Département d'architecture

Courriel : fkettaf@yahoo.fr

Introduction

Cette contribution interroge le rôle de la « société civile » dans le processus de prise de décision dans le projet urbain entrepris dans le cadre de la préparation des Jeux méditerranéens d'Oran 2021 (reportés à 2022). À partir d'une expérience de l'installation en décembre 2017 d'une commission de wilaya de concertation-participation, chargée du volet « embellissement de la ville d'Oran », intégrant des représentants d'associations, du milieu universitaire et intellectuel, des élus ..., cette contribution examine les facteurs qui empêchent leur participation effective dans la mise en œuvre du projet. L'objectif est de mettre en évidence l'absence des outils de l'action pour un tel projet. Ce travail s'appuie sur l'examen de la décision d'installation de la commission et des appels à concours d'idées, les deux portés par le wali. Il se base aussi sur des entretiens semi-directifs entrepris en mars 2021 auprès de membres de la commission. Ces entretiens visent à saisir leur degré d'implication et leur perception et sentiment sur le rôle et le mode de fonctionnement de cette commission.

Participation citoyenne : velléité et difficultés

Les jeux sportifs sont un véritable déclencheur des mutations urbaines qu'ils provoquent et accélèrent. Ils sont un dispositif d'aménagement et d'équipement de la ville hôte qui doit mettre au service des Jeux toute une série d'infrastructures sportives, de transport, d'hébergement, de loisir... (Henry, 2005, p.7). D'où un projet de ville (ou de projet urbain) qui implique un processus permanent de concertation-négociation-participation de tous les acteurs de la ville : privés, publics et associations. L'impératif de la participation est au cœur du concept de la gouvernance qui renvoie à la question du rôle de la société civile dans le processus de prise de décision (Kooiman *et al.*, 2008).

En Algérie, les diverses lois (loi du développement durable de 2001 révisée en 2003, la loi de la ville de 2006 et de 2012) réaffirment « la responsabilité des pouvoirs publics et la participation du mouvement associatif et du citoyen dans la gestion de la ville » (loi n° 06-06, art. 11). Pour être au diapason de cette législation, ou pour répondre à l'injonction des hautes instances de l'État, le premier responsable de la wilaya d'Oran, dès son installation en juillet 2017, a créé une commission conçue comme un espace de concertation-participation pour travailler en commun sur les actions d'embellissement d'Oran à mener dans le cadre de la préparation des Jeux méditerranéens 2022. Elle est créée par une décision le 25 décembre 2017 et qui stipule qu'elle est présidée par le wali ou son représentant et composée par : la société civile composée de représentants d'associations, du milieu universitaire et intellectuel, les collectivités locales, les présidents d'APC et d'APW, les directions techniques, etc.

Elle a pour objectifs d'embellir la ville d'Oran en s'appuyant sur les avis émanant des études associées, de prendre en compte l'ensemble des propositions faites et de les inscrire pour une planification environnementale appropriée et d'élaborer des études objectives inhérentes à la gestion urbaine afin d'améliorer la salubrité des quartiers, d'embellir l'environnement urbain et développer et renforcer la couverture végétale avec l'élargissement des espaces verts. Cette commission devait se réunir dans l'hémicycle du siège de la wilaya une fois par mois avec l'établissement d'un PV avec envoi de copie à tous les membres concernés. Elle instruit, entre autres, le secrétaire général de la wilaya et toutes les directions techniques et les présidents de Daïras et d'APC à exécuter cette décision, etc.

La première rencontre s'est faite en été 2018, c'est-à-dire huit mois après. Après un rappel des objectifs par le représentant du wali s'en est suivie la présentation de deux projets faits bénévolement : celui d'un parcours touristique du vieil Oran (OGEBC) et celui d'un ensemble de fresques et peintures murales faites par des élèves des Beaux-arts. Le débat a été relativement houleux illustrant des incompréhensions mutuelles et des interrogations sur ce qu'on entend par « embellissement », sur la portée du travail de cette commission, chaque acteur ne pouvant aborder l'embellissement que dans sa propre compétence et ses propres compréhensions. Toutefois, des suggestions ont été émises aussi bien sur l'approche à entreprendre pour un tel projet que sur le mode d'organisation et le cadre dans lequel cette commission doit travailler (les rencontres ne pouvant se faire dans un hémicycle). Et que des propositions faites par des bénévoles, quand bien même intéressantes, ne peuvent se faire en dehors d'un projet global d'embellissement qui nécessite des études sérieuses et des compétences avérées pour pouvoir passer aux projets de détail, appelant à des concours d'idées. De plus, certains membres étaient sceptiques sur le bien-fondé de cette commission.

Cette rencontre était la première et la dernière. Néanmoins, la proposition sur les concours d'idée semble avoir fait son effet, si bien que la wilaya, sous le patronage du wali, a lancé plusieurs concours en novembre 2018. Tous portent à peu près le même slogan à la faveur de la participation citoyenne visant « la mise en valeur des lieux publics et l'amélioration du cadre de vie ». Tous ces concours ont été des mort-nés. Après le départ du wali en été 2019, la commission d'embellissement a été abandonnée. L'embellissement d'Oran s'est limité à une question plus de décors, elle se discute en vase clos entre le directeur de la culture, celui de l'école des beaux-arts en sollicitant des propositions d'artistes et d'élèves de cette dernière. Malgré la volonté exprimée et les efforts déployés des pouvoirs publics, l'implication de la société civile dans les choix et propositions d'aménagement reste faible. Son rôle est limité,

dans les meilleurs des cas, à un pouvoir de suggestion et non pas de décision. Dès lors, les réflexions autour de divers projets concernant la ville restent inopérantes. Ce dysfonctionnement provient de la faiblesse des mécanismes de gouvernance et de l'armature institutionnelle (mue par le wali) peu favorable à la transversalité. À tout changement de wali, celui-ci lance de nouveaux projets pour marquer son passage et exprimer sa fonction de leadership qu'il exerce sur sa wilaya. Et chaque projet dont les études se financent à coût de milliard est balayé et remplacé par un autre avec l'arrivée d'un nouveau wali. La forte rotation des walis qui cherchent, par les projets qu'ils portent, à se distinguer les uns des autres, engendre un réel écueil pour la continuité de l'action urbaine. Le dysfonctionnement s'explique aussi par l'absence de vrais outils de l'action et de modes opératoires spécifiques en matière de gouvernance partagée. Ainsi, c'est l'aménagement urbain qui en pâtit à travers, entre autres, l'improvisation dans l'approche de tels projets (cf. Kadri et Kettaf, 2018).

Gouvernance partagée et outils de l'action en question

La gouvernance partagée (Kooiman *et al.*, 2008) d'un projet de ville nécessite l'implication des acteurs locaux dans les dynamiques de développement local, dans leur capacité à se mobiliser et à se prendre en charge. La gouvernance renvoie à la recherche de nouveaux modes d'organisation et de coordination de ces acteurs locaux pour faire « système » (Leloup *et al.*, 2009). Elle est entendue comme « *la coordination d'acteurs hétérogènes- par les valeurs, le statut, les intérêts, les niveaux de situation, les logiques d'action, les degrés d'informations qu'ils actualisent...* » (Sorbets, Monneraud, 2009, p. 157). À ce titre, les acteurs urbains se distinguent en deux grands groupes: la ville, les élus, les citoyens qui plaident en faveur de la qualité des lieux publics et l'amélioration de leur cadre de vie, et l'agent économique tourné vers le marché qui crée des richesses et des emplois. Si tous les acteurs sont mobilisés et impliqués, leur consensus dynamise la réalisation du projet urbain (Sokoloff, 2002) qui, pour passer de l'intention à la réalisation, exige « d'inventer des outils de l'action » (Masboungi, 2008) pour une gestion urbaine plus efficace : institutions, organes *ad hoc* qui ont un cadre juridique et physique ouvert à tous les acteurs :

- Un organe consultatif de participation et de débat pour réfléchir au devenir de la ville,
- Une structure de droit privé ou une société d'économie mixte (SEM) qui réunit tous les pouvoirs publics et les associés économiques pour stimuler et gérer les projets.

Le projet urbain exige aussi de créer des mécanismes de partenariat : public-public (états, pouvoirs locaux) soucieux de l'intérêt général, comme préalable au partenariat public-privé. Exemples des outils de l'action : projet de revitalisation du centre historique de Barcelone (Espagne)

Revitalisation du centre historique (Ciutat Vella)	Organe consultatif de participation et de débat (réfléchir au devenir de la ville)	SEM créée et dirigée par la mairie
1979-1985 : engagement de réhabilitation de Ciutat Vella et rédaction des plans spéciaux de réfection et de programme d'actions	ARI qui réunit les représentants de : - Mairie - Généralité (gouvernement catalan) - Gouvernement espagnol - Associations de riverains - Chambre de commerce	Procivera (1988-2001) Foment de Ciutat Vella (2001-aujourd'hui) Organe se situe au cœur du centre historique.

Source : Santos (2008), Sokoloff (2002), Masboungi (2008). Réalisation F. Kettaf

En Algérie, ces outils qui permettent à la fois la participation et le débat, mais aussi la stimulation et la gestion des projets, n'existent pas. La participation citoyenne effective est un vœu pieux tant que demeurent une structure de gouvernance fragmentée et la difficulté des différents acteurs à travailler ensemble. La batterie de lois, de procédures, d'instruments n'a pas été accompagnée par l'indispensable réforme des dispositifs et outils de gouvernance au sens de la consolidation de la structure institutionnelle et du renforcement des ressources humaines compétentes dans la maîtrise de gestion urbaine. Dans une situation où l'intérêt individuel prime encore sur l'intérêt général et où est prégnant le sentiment de méfiance vis-à-vis de tous ceux qui représentent l'État, la formalisation d'une revendication collective dans un mode de gouvernance partagée avec les pouvoirs publics demeure compliquée et fait de la participation un « simulacre » dans le processus de prise de décision (Kadri et Kettaf, 2018). L'enjeu majeur est donc d'inventer des outils d'aménagement capables de « mobiliser des acteurs porteurs de ressources pour l'action » - entendez pensée et capacité (Pinson, 2009).

Références

- Henry A., 2005. *Projet urbain et Jeux Olympiques: le cas d'Athènes 2004*. Géographie. Université de Franche-Comté, Français. fftel-00924169
- Kadri Y. et Kettaf F., 2018. Reconquête du quartier ancien Yaghmouracen d'Oran : documents d'urbanisme et jeux d'acteurs en question, *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, doc. 859. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeog/29163>
- Kooiman J. et al., 2008. Interactive governance and governability: an introduction. *The journal of Transdisciplinary Environmental Studies*, vol. 7, n°1, 2-11.
- Leloup F. et al., 2005. La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? *Géographie, économie, société* 2005/4 (Vol. 7), 321-332
- Masbouni A., 2008. Dix leçons européennes sur le projet urbain. In: Cuillier Francis (sous la dir. de). *Les débats sur la ville 7*. Agence d'urbanisme Bordeaux: Confluences 125-156.
- Pinson G., 2009. *Gouverner la ville par projet*. Paris: SciencesPo. Les Presses.
- Santos M. A., 2008. La transformation de la Ciutat Vella de Barcelone. Actes de colloque international « Réhabilitation et revitalisation urbaine à Oran », organisé du 19 au 21 octobre 2008, 37-49.
- Sokoloff B., 2002. *Le projet urbain de Barcelone : spécificité et modalités de réalisation*. In : Carrière Jean-Paul (dir.). *Villes et projets urbains en Méditerranée*, Tours : Maison des sciences de l'homme, Université de Tours, 54-61.
- Sorbet C., Monneraud L., 2009. Gouvernance. In : Boudin A., Prost R., (dir.) *Projets et stratégies urbaines, regards comparatives*. Marseille: Parenthèses, 156-167.

Avancées et écueils de la gouvernance participative du projet de réaménagement de la Baie d'Alger

Srir Mohamed, Maître de conférences à l'EPAU / Laboratoire VUDD & **Messaoudene Maha**, Professeure à l'EPAU / Laboratoire VUDD

Courriels : m.srir@epau-alger.edu.dz / m.messaoudene@epau-alger.edu.dz

Introduction

À travers ce texte nous nous interrogeons sur les enjeux de l'aménagement urbain algérois et sur la démarche nouvelle du grand projet urbain conduite par l'État et qui mobilise a priori l'approche participative. Depuis le milieu des années 2000, Alger, à l'instar des grandes métropoles méditerranéennes et maghrébines, s'est engagée dans un processus de renouvellement urbain à grande échelle impulsée par un plan stratégique de développement à l'horizon 2030 avec comme projet phare : le réaménagement de la baie d'Alger. Ce projet s'inscrit dans une opération d'envergure de réaménagement de toute la baie à travers des actions touchant plusieurs secteurs allant de l'infrastructure avec des interventions sur le macro-maillage de la capitale, à l'habitat en injectant des opérations d'habitat urbain intégré, de reconversion du port, de réhabilitation du centre historique et de la ville coloniale et des opérations qui s'intéressent à l'espace public métropolitain sous forme de promenade.

Méthode

L'analyse s'est appuyée principalement sur les différents documents du PDAU et du Plan stratégique d'Alger 2035 ; le cahier des charges de révision du PDAU d'Alger ; le numéro spécial (hors-série N° 3) de la revue Vies de villes : « Cinquantenaire : Les projets qui transforment Alger » (Vies de villes, 2012) ; plusieurs visites du site. La recherche s'est appuyée également sur des enquêtes qualitatives et quantitatives. En plus d'un entretien réalisé avec l'expert chargé du plan stratégique, une série d'entretiens semi-directifs a été réalisée avec les responsables et les services porteurs des politiques urbaines algéroises.

L'enquête⁶ par questionnaire a concerné plusieurs acteurs non-institutionnels autour du Plan stratégique (habitants et usagers, professionnels praticiens, enseignants-chercheurs).

Résultats et discussion

Genèse du projet

L'idée de la promenade a été déjà développée dans le cadre du Gouvernorat du grand Alger qui avait esquissé en 1998 un grand projet urbain sur fond d'internationalisation et de marketing territorial. Le projet envisageait de conduire un processus de métropolisation à travers la programmation de pôles de centralité tout autour de la baie. Mais, le projet s'arrête suite à l'abandon du statut de Gouvernorat et aux changements politiques intervenus aux débuts des années 2000. En 2006, en parallèle avec la révision du PDAU d'Alger, les autorités de la Wilaya lancent un concours international pour réaménager la baie, toujours avec l'idée de concevoir une nouvelle image de la capitale considérée comme la vitrine du pays. Le concours a été remporté par l'agence française Arte Charpentier.

La réflexion porte alors sur la redéfinition d'un territoire à hautes potentialités permettant de reconquérir le port et les friches industrielles, de structurer le tissu urbain et de réorganiser les réseaux de transport. La démarche mobilise des concepts nouveaux en lien avec les principes de développement durable, de protection de l'environnement et de participation, qui sont intégrés aussi dans les livrables du PDAU.

La promenade des Sablettes est le premier tronçon du projet ouvert au public en 2014. Elle englobe des espaces de détente et de pique-nique, des aires de jeu et des pistes cyclables, une plage artificielle et une piscine en plein air. Le programme prévoit aussi la réalisation d'équipements de restauration et de culture ainsi que des installations éphémères à l'occasion d'organisation d'événements. Ces aménagements attirent beaucoup de visiteurs, mais restent inaccessibles aux riverains en l'absence de connexions piétonnes et des transports en commun reliant ce secteur aux quartiers avoisinants.

Approche participative

Le projet de réaménagement de la baie d'Alger a été lancé en 2006 conjointement avec la révision du Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme PDAU d'Alger. La Wilaya d'Alger en tant que maître d'ouvrage a affiché clairement son intention de bâtir une démarche participative. Cette volonté s'est manifestée dans le cahier des charges (Wilaya d'Alger, 2006) sous les intitulés « gouvernance », « association et concertation ». La concertation a été évoquée dès le début de la réflexion sur le nouveau PDAU. Elle était envisagée à trois moments clés correspondant à l'enchaînement des différentes phases du projet : au lancement, à l'issue du diagnostic et avant approbation finale.

En outre, depuis sa première version provisoire de 2011, le rapport d'orientation du PDAU (Parque Expo, 2011) confirme l'ambition des décideurs d'asseoir une démarche de bonne gouvernance. Ce document avance le slogan « Alger, ville, empreinte de bonne gouvernance » et insiste sur l'importance des acteurs. Toutefois, cette évolution dans les

⁶ Résultats tirés de la thèse de doctorat (Srir, 2020).

discours présage-t-elle un changement dans les modes opératoires du projet urbain ? A-t-elle permis d'intégrer l'approche participative ?

Défaillances des outils

Une Société de développement d'Alger (SDA) devait prendre en charge la gestion du projet de la baie et d'autres projets du plan stratégique, mais son installation n'a toujours pas pu se faire en raison de blocages d'ordres structurels et juridiques. Un autre outil était prévu, sous forme de plateforme numérique de communication virtuelle, mais n'a pas aussi été mis en place. Nous pouvons évoquer trois raisons majeures qui semblent engendrer ces difficultés : la crainte de rendre publics les contenus des projets pour éviter toute critique, le manque de compétences dans le domaine de la communication empêchent la mise en place d'une démarche réelle de concertation, et les conflits d'intérêts et la dispute des prérogatives entre les administrations et les services déconcentrés qui semblent créer ces situations de blocage en matière de gestion.

Difficultés de mise en œuvre

Les difficultés peuvent se situer à deux niveaux. D'une part, le rapport de l'état décideur avec ses services déconcentrés et représentants locaux et d'autre part, la relation qu'entretiennent les institutions de pouvoir avec les citoyens et le corps associatif. Pour la première situation, le pouvoir central, très à l'aise dans son rôle traditionnel de seul intervenant légitime semble résister à tout changement dans les modes de faire le projet. Ce gap qu'on peut observer entre l'État et les élus municipaux n'est autre que le reflet d'une monopolisation accrue au niveau central et un appauvrissement des prérogatives relevant du domaine décisionnel au niveau local (Sidi Boumedine, 2006). Le maire n'exerce pratiquement aucun pouvoir sur le développement urbain local, si ce n'est la gestion de quelques projets de proximité. Pourtant, la loi sur la commune lui confère des prérogatives en matière d'aménagement et d'urbanisme.

En dépit de la réglementation en vigueur et de leur statut d'élus, les présidents des APC concernées par le projet de la baie ont été très peu concernés par la concertation autour des actions relevant de leurs territoires et encore moins associés à la prise de décision. Leur participation s'est limitée à leur présence formelle aux réunions d'information organisées par la wilaya d'Alger comme celle tenue lors du lancement de l'exposition sur le projet stratégique en 2012.

D'autre part, la concertation avec les citoyens ne semble pas constituer une priorité pour les décideurs dès lors qu'il s'agirait d'actions d'utilité publique. Cette position s'explique en partie par le fait que le pouvoir central s'auto-érige en tuteur légal qui détient les outils et l'expertise à même de satisfaire les besoins des citoyens sans juger utile leur implication directe. Par ailleurs, le manque de connaissances des démarches participatives ne contribue-t-il pas à alimenter une crainte de remise en cause des pratiques traditionnelles ? Une crainte qui se manifeste parfois par un comportement de répulsion à l'égard de toute pratique innovatrice qui porte des changements dans les modes de gestion du projet. Il en résulte une sorte de fuite en avant de toute question liée à la pratique participative réduite au seul exercice d'information *ex post*.

Conclusion

Comme synthèse, il y a lieu de rappeler deux principaux constats. Le premier concerne l'ambition fortement affichée des autorités publiques d'asseoir une démarche de bonne gouvernance. Seulement, l'analyse montre plusieurs obstacles n'ayant pas permis d'opérationnaliser cette procédure :

- Mise en place tardive de la concertation ;
- Promesses non tenues pour la création des structures de suivi et d'accompagnement ;
- Peu de moyens mis en place pour assurer le fonctionnement du dispositif.

Le deuxième constat se rapporte à l'absence de formation préalable des acteurs publics chargés de la concertation. Les difficultés de communication et de coordination horizontales et verticales peuvent s'expliquer, également, par un partage difficile des prérogatives. Le fonctionnement hiérarchique de l'administration algérienne rend difficile le transfert de compétences vers l'échelon local ; ce qui explique le court-circuitage des maires qui, à leur tour, se montrent peu soucieux d'une implication effective de leur structure.

De ce qui précède, il est donc difficile de qualifier ce mode de gouvernance du projet de la baie de participatif, car l'ambition affichée et transcrite dans les documents d'urbanisme s'est diluée à travers le temps dans des exercices de communication pour faire dans l'air du temps sans être réellement convaincus de l'utilité de l'approche participative.

Références

- Parque Expo (2011), *Révision du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la wilaya d'Alger* (Rapport d'orientation), Wilaya d'Alger, Alger.
- Sidi Boumedine, R. (2006), « La fabrication urbaine au Maghreb au regard des changements contextuels et des procédures : L'exemple de l'Algérie ». In, N. Boumaza et al., (dir), *Villes réelles, villes projetées : villes maghrébines en fabrication* (pp.71-80). Editions Maisonneuve et Larose, Paris.
- Srir, M. (2020), *La durabilité urbaine à Alger, des enjeux locaux au référentiel d'aménagement urbain* (Thèse de doctorat). Alger : École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme - EPAU.
- Vies de Villes. (2012), « Cinquantenaire : Les projets qui transforment Alger », *Vies de Villes*, (Hors-série) 3, Alger.
- Wilaya d'Alger (2006), « Cahier des Charges de l'étude du PDAU d'Alger : élaboration du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la wilaya d'Alger : Un plan stratégique, de développement, d'extension, d'embellissement et des mobilités de la ville d'Alger - ALGER 2020 », Direction de l'urbanisme, Alger.

L'aménagement de l'embouchure d'Oued El Harrach à Alger : vers un modèle de gouvernance entrepreneuriale ?

Temkit Merouane, Architecte, doctorant, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU), Alger. Laboratoire Ville, Urbanisme et Développement Durable (VUDD)

Courriel : temkit.merouane@gmail.com

Introduction

Cette contribution s'inscrit dans le cadre des réflexions contemporaines portant sur la ville néolibérale ; elle a pour objet l'étude de l'influence de l'entrepreneuralisme urbain dans la fabrique de la ville, et son incidence sur le contexte algérois. Plus précisément, nous nous intéressons à l'impact des politiques dites « entrepreneuriales » sur le développement de la ville. Il s'agit d'examiner cette question, d'abord sur un plan général, puis à partir de l'étude des opérations d'aménagement au niveau de l'embouchure d'Oued El Harrach.

Qu'est-ce que l'entrepreneuralisme urbain ?

On parle « d'entrepreneuralisme urbain » pour qualifier cette « nouvelle forme de gouvernance axée sur la promotion de la croissance économique en permettant au secteur privé de prospérer » (Oxford University Press, 2013). Ce nouveau paradigme fortement lié au développement du discours et des pratiques néolibérales marque « une nouvelle donne dans l'orientation des politiques urbaines, qui délaissent les questions d'équité et de justice sociale au profit de l'efficacité et de l'innovation » (D. Harvey 1989). Le terme est apparu pour la première fois en 1970, comme une simple métaphore suite à l'observation des transformations des villes américaines. En 1989, l'article pionnier de D. Harvey « From managerialism to entrepreneurialism: The transformation in urban governance in late capitalism » va donner au concept un réel essor dans le champ académique. Dans cette contribution, l'auteur traite de la redéfinition de l'action publique, d'une politique à visée redistributive (avec le versement d'un « salaire social », la production des biens et des services collectifs et le contrôle de la rente foncière), vers des politiques entrepreneuriales dites de « l'offre » visant à créer les conditions nécessaires à l'attraction d'agents économiques mobiles (firmes de services,

investisseurs immobiliers, travailleurs qualifiés, touristes et visiteurs, nouveaux habitants) (Harvey 1989).

L'analyse des travaux relatifs à l'entrepreneurialisme urbain nous permet de ressortir trois principales caractéristiques : (1) le partenariat public-privé (2) le caractère spéculatif où la prise de risque est grande (3) l'intérêt porté à l'économie politique de la « place » qu'à celle du « territoire ». C'est-à-dire, les projets qui visent à transformer l'image d'une ville à l'instar des grands équipements emblématiques, des centres d'affaires, des centres commerciaux, se substituent aux projets visant à améliorer les conditions de vie des individus sur un territoire donné (Moulaert et al., 2003) et (Fainstein, 2009). Ainsi, la concentration de ces projets dans quelques zones soigneusement sélectionnées pourrait engendrer un « effet de cascade » (trickle-down effect) : qui conduirait les bénéfices de la croissance à s'écouler quasi mécaniquement depuis le centre vers les marges, et depuis les riches vers les pauvres (V. Beal, 2014). Cependant, la littérature récente est très critique quant à la réelle efficacité de ces « effets de cascade », car cette gestion différenciée de la ville n'a fait que renforcer la géographie inégale du capital en accentuant les dynamiques de croissance là où elles étaient déjà présentes et en marginalisant pour de bon les espaces en déclin (Swyngedouw et al. 2003 ; Van Hamme et Van Criekingen 2012). Dans ce même registre, l'Organisation de coopération et de développement économiques (l'OCDE) note dans un rapport publié en 2007 que « la théorie de l'effet de cascade semble reposer non pas tant sur des faits empiriques que sur la conviction bien ancrée que tout le monde aurait à gagner du renforcement de l'économie d'une ville » (OCDE, 2007, p. 60). Pourtant, en dépit des résultats controversés de l'entrepreneurialisme urbain, le modèle semble faire écho auprès de grandes villes comme à Marseille, Lisbonne ou encore Tanger.

Le plan stratégique d'Alger 2015-2035 : vers un modèle de gouvernance entrepreneuriale ?

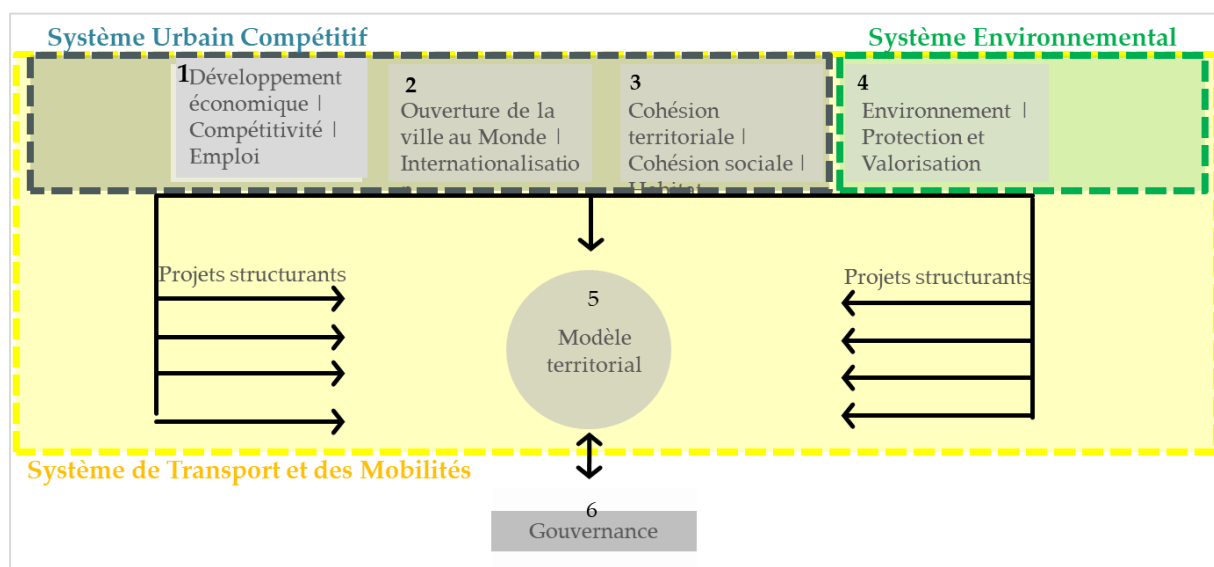


Figure 01 : les 06 piliers du plan stratégique d'Alger 2015-2035 (PDAU, 2016)

À l'instar de ces villes, Alger veut se hisser au rang des grandes métropoles méditerranéennes et africaines, et réaffirmer son importance historique et son rôle de « Porte internationale » de l'Afrique. Ainsi, les autorités ont doté Alger d'un Plan stratégique à l'horizon 2015-2035. Cet outil opérationnel rompt avec la planification fonctionnaliste et intervient de manière précise dans les domaines stratégiquement importants afin de corriger des dysfonctionnements et d'introduire de nouvelles qualifications et facteurs de compétitivité » (PDAU, 2016). Se basant sur 06 Piliers (figure 1), le plan stratégique vise la création « de conditions de localisations d'environnements entrepreneuriales qui constituent un facteur clé pour l'établissement d'investissements productifs » (PDAU, 2016).

Ainsi, avec l'avènement du plan stratégique d'Alger, on assiste à une réorientation des politiques urbaines traditionnelles vers une approche centrée sur la réalisation de projets structurants. Ces derniers sont conçus dans une nouvelle démarche axée sur « l'élimination des déséquilibres spatiaux et l'insertion des villes dans une nouvelle perspective de modernisation et de mise à la norme universelle sur le plan fonctionnel » (Hafiane, 2008). Afin d'illustrer cette réorientation des politiques urbaines, nous nous sommes intéressés à l'embouchure de l'Oued El Harrach, situé à l'est d'Alger.

L'embouchure d'Oued El Harrach : la tendance entrepreneuriale ?

L'aménagement de l'embouchure d'Oued El Harrach peut être considéré comme un condensé assez illustratif de la tendance entrepreneuriale de l'urbanisme contemporain. Tout d'abord, l'opération s'inscrit pleinement dans les priorités du plan stratégique d'Alger dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à une société de développement urbain portugaise (Parque exo 98 S.A)⁷ très imprégnée du modèle de l'entrepreneuralisme urbain. Le projet en question consiste à transformer une zone désindustrialisée, présentant de grandes potentialités foncières, en une zone attractive permettant d'attirer à Alger des fonctions tertiaires supérieures avec un nouvel investissement mobile. À ce titre, on note l'intérêt particulier que suscite cette zone auprès de plusieurs investisseurs et opérateurs économiques avant l'achèvement des travaux d'assainissement et d'aménagement, et cela se confirme par le nombre important de terrains cédés dans le cadre du comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (CALPIREF). En outre, la proximité avec d'autres opérations en cours de projet, telles que l'aménagement des Sablettes (Requalification et Reconversion du Front de mer Hussein Dey/Mohammadia), la grande mosquée d'Alger « Djamaa El Djazair » et le Parc urbain d'El Harrach, atteste d'une volonté de renforcement de la dimension internationale de la ville. Il ne s'agit pas de concevoir une centralité secondaire et périphérique. L'ambition consiste à faire de l'embouchure d'Oued El Harrach l'élément structurant du développement de l'aire métropolitaine d'Alger en profitant de sa localisation entre la baie et l'Oued.

Par contre, nos investigations sur terrain dénotent du caractère fragmenté ces projets autour de l'embouchure d'Oued El Harrach qui contraste fortement avec l'ambition affichée de coordonner les différents acteurs. Nous avons constaté que l'initiation, la conception et la réalisation de ces projets se font en marge des structures formelles de l'urbanisme et que l'argument avancé par les autorités étant le caractère exceptionnel de ces projets.

⁷ Société de droit privé à capital public portugaise créée dans le cadre de l'aménagement des Parcs de la nation à Lisbonne pour accueillir l'exposition universelle de 1998.

En somme, on peut dire que les opérations d'aménagement d'Oued El Harrach présentent toutes les caractéristiques du modèle de gouvernance entrepreneuriale telles qu'on le voit se reproduire de façon mimétique depuis les années 90 dans les pays européens et anglo-saxons. À Alger ou ailleurs, les stratégies sont les mêmes : reconversion et structuration d'anciennes « friches », recours à de « grands projets » à fort marquage symbolique pour transformer l'image du site et susciter l'attractivité et la mobilisation de l'investissement privé.

In fine, même si ces opérations ont permis de réduire fortement la pollution à l'embouchure d'Oued El Harrach, la concentration d'investisseurs privés dans la zone risque de lui attribuer un statut « ambigu » qui pourrait amener au phénomène de ségrégation socio-spatiale.

Références

- Amin A., (1997), « *Placing globalization* », *Theory, Culture and Society*, 14, p. 123-37.
- Brenner, Neil et Nik Theodore , « *Spaces of Neoliberalism: Urban Restructuring in Western Europe and North America* », in Oxford/Boston: Blackwell, 2002.
- David Harvey, « *From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism* », in *Geografiska Annaler*, 1989.
- Hafiane Abderrahim, "Les projets d'urbanisme récents en Algérie", 43rd ISOCARP Congrès, 2007
- Heidi Bergsli, « *Marseille et Oslo : des stratégies entrepreneuriales pour transformer le front de mer* », *Méditerranée*, 111 | 2008, 77-83
- Jason Hackworth, "The Neoliberal City. Governance, Ideology, and Development in American Urbanism", Cornell University Press, 2006.
- OECD, Examens territoriaux de l'OCDE Villes et compétitivité Un nouveau paradigme entrepreneurial pour l'aménagement du territoire, OECD Publishing, 2008
- Vincent Béal, « *Trendsetting cities* » : les modèles à l'heure des politiques urbaines néolibérales, *Métropolitiques*, 30 juin 2014.

Chapitre 4.

**Penser la ville avec tous
ses acteurs**

Quel modèle de classification du handicap pour un urbanisme participatif actif et inclusif ?

Rahmani Lyes, Enseignant-chercheur, Docteur en architecture et urbanisme au Laboratoire VUDD / EPAU et à l'Institut d'architecture de l'Université de Blida 1

Courriel : rahmanilyes2@gmail.com

Introduction

Nez, H. (2011) distingue, pour un urbanisme participatif, trois figures d'habitants : l'habitant usager, l'habitant professionnel et l'habitant militant. Cette distinction d'habitants participatifs lui a été suggérée par les trois types de savoirs : le savoir d'usage, le savoir de compétence technique et le savoir d'engagement de militantisme politique ou associatif. Cependant, il faut dire que la mise en participation de ces trois figures d'habitants peut se faire selon l'un des trois modes : en consultation, en concertation ou en négociation.

La consultation est une procédure qui se fait « *en amont de l'adoption d'un projet dont une rédaction provisoire existe déjà ou est en cours d'élaboration* » (Touzard, 2006). Elle a pour objectif « *de recueillir, préalablement à une décision collective, les avis, opinions, attitudes d'un certain nombre d'acteurs* » (Touzard, 2006). Ainsi, l'on comprend que les acteurs consultés expriment leurs avis, mais en réalité ils ne participent pas réellement à la prise de décision finale. La concertation, comme le précise son radical « concert », est une procédure imposant un commun accord dans la prise de décision. Son objectif consiste à impliquer les trois types d'habitants dans une participation active. Ce qui la différencie de la consultation qui en est passive (Touzard, 2006). En revanche, « *la négociation peut se définir comme une situation où [ces trois types d'habitants] cherchent par la discussion à mettre un terme à un différend, un conflit d'intérêts, ou même un conflit ouvert, en élaborant une solution acceptable par tous* » (Touzard, 2006). Celui-ci relève aussi de la participation active.

Toutefois, dans une participation active de l'urbanisme, l'on peut suivre l'un des deux processus : intégratif ou inclusif (Kam Yogo, 2018). Le type de processus adéquat relève du

modèle d'habitants usagers⁸ choisi. Ainsi, par ce papier nous voulons démontrer en plus de l'importance du choix du mode de participation, lequel des modèles correspond au processus adéquat. Autrement dit, ce papier a pour objectif de démontrer l'importance et l'effet des modèles paradigmatiques de classification des citoyens sur la conception et la prise de décision des projets urbains participatifs.

Pour ce faire, nous avons choisi la catégorie d'habitants usagers en situation de handicap. Nous estimons que pour un urbaniste qui s'inscrit dans le paradigme de l'urbanisme participatif, il n'est guère suffisant de faire participer les habitants usagers handicapés sans avoir à comprendre le concept et le modèle du handicap et du handicapé. Trois modèles de classification⁹ du handicap seront présentés et discutés pour comprendre lequel d'entre eux est le plus approprié pour faciliter l'intégration ou l'inclusion des handicapés. Sachant que l'intégration et l'inclusion constituent les deux modes de l'urbanisme participatif actif.

Les modèles de classification internationale du handicap

Historiquement, la classification internationale du handicap a connu principalement, depuis 1980 à ce jour, trois modèles paradigmatiques accompagnant la représentation du handicap : le premier portant l'acronyme CIH, désignant la classification internationale du handicap (Winance, 2008) ; le second baptisé sous l'acronyme CIF, pour représenter la classification internationale du fonctionnement du handicap et de la santé (World Health Organization, 2001) ; et le troisième s'acronymise PPH en référence au processus de production du handicap (Fougeyrollas, 2004).

Le modèle CIH (classification internationale du handicap)

Le modèle CIH (classification internationale du handicap) s'inspire de la CIM. La CIM, acronyme de la classification internationale des maladies, est élaborée par Philip Wood. « *Elle a été adoptée par l'Organisation mondiale de la Santé en 1976 et publiée en anglais en 1980* » (Chapireau, *Modèle, processus et stratégie en santé: la place de la psychiatrie.*, 2000) ; (Chapireau, 2001). Il en existe plusieurs versions. En 2018, on était à la 11e. Le modèle CIH se définit autour de trois (3) plans d'expériences : la déficience, l'incapacité et le désavantage. Autrement dit, avec ce modèle, nous sommes dans une causalité déterministe admettant de fait les désavantages pratiqués envers les handicapés.

Le modèle de classification internationale du fonctionnement du handicap et de la santé(CIF)

Le modèle CIF « *s'inscrit dans le cadre de la santé et du handicap décrit par l'OMS où le fonctionnement et le handicap d'un individu sont considérés comme le résultat d'un processus d'interactions entre les conditions de santé et les facteurs contextuels (à la fois environnementaux et personnels)* » (Edwards & Jones, 2007, p. 41). Avec le modèle CIF, l'OMS change de paradigme. Auparavant, on focalise le handicap sur l'individu. Cependant à partir de 2001, on insiste sur les causes socio-environnementales, telles que les barrières

⁸ L'habitant usager peut être à la fois cet habitant professionnel ou aussi cet habitant militant.

⁹ Delcey nous précise qu'une « classification n'est pas un classement (hiérarchisation et/ou catégorisation de concepts ou de mots), mais un travail de réflexion sur ces concepts et ces mots » (Delcey, 2002).

architecturales et urbaines ou les préjugés sociaux. « *La CIF appartient à la "famille" des classifications internationales proposées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour être appliquées à divers aspects de la santé* » (World Health Organization, 2001, p. 3).

Le modèle international du Processus de Production du Handicap (PPH)

Le 3^e Modèle du Processus de Production du Handicap (PPH) est un Modèle de développement humain, issu des travaux de recherche menés depuis 1988 par Patrick Fougeyrollas, faisant référence à 4 déterminants : le risque, la personne, l'environnement et les habitudes. Le facteur risque représente ce qui est susceptible de provoquer une maladie ; le facteur personnel fait référence aux caractéristiques intrinsèques à la personne, le facteur environnemental se définit par sa dimension sociale¹⁰ et sa dimension physique¹¹ (naturelle, architecturale et urbaine) ; et les habitudes de vie symbolisent le rôle social (une situation de participation sociale) et les activités quotidiennes (Réseau international sur le PPH, 2018).

Discussion et Conclusion

Le présent papier a été conçu pour démontrer l'importance et l'effet des modèles paradigmatiques de classification des citoyens sur la conception et la prise de décision des projets urbains participatifs. Dans ce but, trois modèles de classification internationale du handicap ont été identifiés et présentés en guise d'exemple, de comparaison et de validation de mon hypothèse. D'un côté, le modèle CIH justifie l'exclusion des handicapés en raison de leurs déficiences, incapacités et désavantages, sauf en présence d'un auxiliaire de vie. Ainsi, ces personnes ne peuvent être prises dans le processus de participation que de façon passive.

De l'autre côté, avec le modèle CIF (modèle intégratif) et le modèle PPH (modèle inclusif), il n'y a pas de handicapés, mais il y a des situations de handicap. Pour ces deux modèles, le handicap surgit au moment de l'interaction de l'individu avec son environnement physique et social. En outre, le modèle PPH œuvre pour le soutien et le développement humain de façon participative et active. Ce modèle « *vise à réduire continuellement les obstacles systémiques à l'exercice des droits des personnes présentant des incapacités* » (Réseau international sur le PPH, 2018) même sur le plan culturel et politique. Dans ce cas l'espace public n'est pas seulement pris comme une scène physique, mais aussi comme une véritable sphère politique. Ainsi, dans ce modèle, le terme « accessibilité » dépasse les limites physiques de l'espace public pour atteindre sa biosphère politique.

Par conséquent, il devient évident qu'il n'est guère suffisant d'impliquer les usagers ayant des spécificités particulières sans le choix d'un modèle paradigmatique favorable à l'urbanisme participatif inclusif de façon active.

¹⁰ Tels que les facteurs politico-économiques (politiques et structures gouvernementales, juridiques, économiques, socio-sanitaires, éducatives, Infrastructures publiques et organisations communautaires) et les facteurs socioculturels (réseau social, règles sociales) (Réseau international sur le PPH, 2018).

¹¹ Telle que la nature (géographie physique, climat, temps, bruits, électricité et magnétisme, luminosité) et aménagements : architecture, aménagement du territoire et technologies) (Réseau international sur le PPH, 2018).

Références

- Chapireau, F. (2000). Modèle, processus et stratégie en santé: la place de la psychiatrie. *Act. Méd. Int. - Psychiatrie* (17) n° 6, juin 2000, pp. 186-191.
- Chapireau, F. (2001). La classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé. *Gérontologie et société*, 24(4), 37-56.
- Delcey, M. (2002). Notion de situation de handicap (moteur). *Les classifications*.
- Edwards, I., & Jones, M. (2007). La Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF). *Kinesithérapie, la revue*, 7(71), pp. 40-49.
- Fougeyrollas, P. (2004). Identité, différences corporelles et fonctionnelles, et processus de production du handicap sur le plan de la participation sociale. In M. Mercier, *L'identité handicapée* (No. 5) (pp. 225-238). Namur: Presses universitaires de Namur.
- Kam Yogo, E. (2018). Droit et politique de gestion des catastrophes et risques au Cameroun. In O. Ruppel, & E. Kam Yogo, *Droit et politique de l'environnement au Cameroun - Afin de faire de l'Afrique l'arbre de vie* (pp. 312-331). Published by: Nomos Verlagsgesellschaft mbH.
- Nez, H. (2011). Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris. *Sociologie*, (4, vol. 2).
- Réseau international sur le PPH. (2018). Le modèle du processus de production du handicap. Retrieved from RIPPH Réseau international sur le processus de production du handicap: <https://ripph.qc.ca/modele-mdh-pph/le-modele/>
- Touzard, H. (2006). Consultation, concertation, négociation: Une courte note théorique. *Négociations*, 1(1), 67-74. doi:<https://doi.org/10.3917/neg.005.0067>
- Winance, M. (2008). La notion de handicap et ses transformations à travers les classifications internationales du handicap de l'OMS, 1980 et 2001. *Dynamis*, 28, 377-406.
- World Health Organization. (2001). *Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé: CIF*. Genève: Organisation mondiale de la Santé.

La jeunesse 2.0 : les nouveaux maestros de l'urbain. Effervescences dans les quartiers de Jijel

Khelfallah Shéhérazade, Maître assistante, enseignante chercheuse, Département d'architecture, Université de Jijel & **Abdellah Farhi**, Professeur en Architecture, Département d'architecture, Université de Biskra

Courriels : Khelfallah.s@gmail.com / farhikam@gmail.com

Introduction

La fabrique de la ville d'aujourd'hui est le résultat d'actions, de réactions et d'expériences diverses portées par les acteurs de l'urbain. C'est aux expériences produites par la jeunesse 2.0 que nous nous intéressons ici, à travers leurs modes d'emprises sur l'espace public : avant-gardistes, connectés, artistiques et créatifs. Plus précisément, cet article s'interroge sur la place de ces démonstrations naissantes dans le processus de construction de la ville de Jijel (Algérie) à travers deux expériences artistico-expressives portées par la jeunesse 2.0 : le « Trash Tag Challenge Jijel » et le « Bataillon Street Art », qui depuis le 22 février 2019 ont créé l'implosion dans l'espace public.

La ville mise en scène : entre plumes et espace public

Depuis l'avènement de la révolution du sourire (Collectif, 2019) et sa généralisation sur toute l'Algérie, la ville de Jijel s'est habillée de nouvelles dynamiques urbaines ; mélange de manifestations politiques, de revendications sociales, d'appropriations artistiques et de challenges urbains. Ses murs se sont transformés en tableaux, ses espaces publics en scènes et son urbain prend des airs de spectacles inédits. Entre trash tag challenge, painting challenge, débats en plein air, rupture du jeûne collectif ou concert de musique improvisé, le show prend la rue, échange avec elle, l'écoute, et lui parle, invitant de nouveaux régisseurs à livrer leurs pulsions par-dessus sa spatialité.

Ces nouveaux maestros, *urbanivores* et scénographes autodidactes, investissent alors l'espace public, projettent leurs existences, y gravent leurs tags et déclenchent des danses poétiques entre les pavages et les murs urbains. C'est à travers les mosaïques portées par deux groupes de producteurs urbains que les pellicules de la ville de Jijel vont trouver lectures.

Ces deux teams incarnent les nouvelles actions, créations, démarches et stratégies urbaines inconscientes, logées au sein de l'espace public, détachées de tout commanditaire hiérarchique et ne subissant que leurs besoins intrinsèques « mis à jour ».



Figure 1 : Plumes urbaines portées sur l'espace public de la ville de Jijel (Khelfallah, 2019)

Les dynamiques participatives 2.0

La reconquête de l'espace public depuis le 22 février 2019 apporte de nouvelles relations ville/acteurs. Dans le cadre de l'affirmation d'une citoyenneté instinctive, les jeunes 2.0 provoquent le *street*, se l'approprient par des mises en scène et des débats urbains, le démocratisent par des touches artistiques et civiques créant -sans réflexions- des chaînes décisionnelles inattendues.

Des scripts et des plateaux urbains

Dès lors, et au-delà des pratiques quotidiennes et des consommations usuelles, l'espace public de la ville de Jijel a commencé à prendre de nouvelles allures. Il se distingue à travers des mises en scène urbaines, des productions scéniques, des acteurs figurants 2.0, des présences féminines inaccoutumées, des participations en masse, des réclamations et des protestations déposées à même l'urbain. Le spectacle vivant se structure et s'organise tels les plateaux d'une orchestration mesurée : textes, scènes, personnages, visées et chaînes de production. L'espace public devient un droit, un contrat social, une obligation civique mais surtout un lieu de la reconnaissance de la citoyenneté.

La chaîne citoyenne, associative et administrative

Ces effervescences urbaines fraîchement découvertes, vont peu à peu franchir les échelons décisionnels et devenir des coproductions démocratiques : c'est la maturation spatio-civique.

- Elles vont faire couler les encres des journaux et de l'audio-visuel où articles, reportages et émissions vont provoquer la mise en vitrine de l'urbain et son plaidoyer.
- Elles vont se joindre aux mouvements associatifs à travers des financements, des contributions et des collaborations supervisées par ces groupes inconnus depuis peu.

- Elles vont créer des partenariats et des coopérations avec des acteurs locaux (APC¹², DJS¹³ ou DC¹⁴) pour en faire évènements officiels, structurés, validés et orchestrés par le bas.

La fabrique de la ville entame son esquisse : proposition, implication, consultation, partenariat et production aux plumes 2.0 de la jeunesse avant-gardiste Jijelienne.

ASSOCIATION DE PECHE PLAISANCE ET LOISIRS
جمعية الصيادين الهواة للسياحة والنزهة
TRASHTAG CHALLENGE JIJEL
SENSIBILISATION DES ENFANTS

L'équipe de trash tag challenge Jijel organise une campagne de sensibilisation de 3 jours pour les enfants toute catégorie confondus: (jeuns enfants, enfants scolarisés, enfants trisomiques 21...) afin d'en faire des citoyens informés, réceptifs et consciencieux aux questions de l'environnement.
 En collaboration avec Painting Challenge et l'association de pêche plaisance et loisirs.

حملة تطوعية لتحسين المحيط وتحسيس المواطنين بأهمية المحافظة على نظافته
 بالتنسيق مع: تراشاتاق شالنج - باينتينغ شالنج وبمشاركة مكتبة شعبية معاد

6/7/8 JUILLET 2019
Adresse: Rue Zighout Youcef (En Face hôtel Kotama)

Figure 2 : La maturation spatio-civique de la dynamique du trash tag challenge Jijel (Khelfallah, 2019)

Sans le savoir, ces jeunes « interprètes urbains » aux communications instinctives deviennent des acteurs à part entière, engendrant des énergies sociales, incitant des participations auxiliaires, contribuant à la fabrique de la ville, de son image et même de son imaginaire. C'est ainsi que la jeunesse 2.0 de Jijel devient « experts-involontaires » de la fabrique urbaine, avec des voix qui pèsent autant que celles des urbanistes, des architectes ou des usagers engagés. L'espace public de cette ville, création artistique et investigation civique, se transforme en « lieu » de l'implication publique, de la construction citoyenne et de la fabrique de l'urbanité. A travers la coproduction « avec » et « entre » la jeunesse 2.0, et les autorités qu'ils ont eux-mêmes sélectionnées, de nouvelles collaborations étayent l'urbain. Elles font de l'espace public le « théâtre » d'échange et de fabrique de la citoyenneté, la « scène » de la démocratisation de l'art et des consommations 2.0, les « canevas » de la reconquête urbaine et des enjeux contemporains, et les « planches » du brassage de tous les acteurs commanditaires de l'urbain d'aujourd'hui.

Références

- Collectif. (2019). *La Révolution du sourire*. Alger: Franz Fanon.
- Forester, J. (1999). *The deliberative practitioner: encouraging participatory planning processes*. Cambridge: The MIT press.
- Pinçon, M., & pinçon, C. M. (2007). *Les Ghettos du Gotha : Comment la bourgeoisie défend ses espaces*. Paris: Seuil.

¹² Assemblée populaire communale.

¹³ Direction de la jeunesse et des sports.

¹⁴ Direction de la culture.

Le rôle de l'art et des artistes dans la revitalisation de la Casbah d'Alger

Hattab Ashraf Cherif, Architecte - ATSP Algérie

Courriels : hattab.ash.ch@gmail.com

Introduction

Les centres anciens en tant que noyau mère des villes se caractérisent par une multitude de bâtiments historiques et de sites patrimoniaux. Très souvent, ces centres agissent comme des nœuds culturels, pas uniquement par l'ensemble des structures qu'on y retrouve, mais à travers le sens donné par l'histoire et par les habitants.

Au cours des dernières décennies, les villes ont été confrontées à des pressions sociales et économiques ayant eu un impact sur l'environnement urbain, et sur le paysage de la ville. C'est alors que de nombreux centres et quartiers historiques importants ont été démolis, tandis que d'autres sont tombés en déchéance suite à leur délabrement. Dès lors, plusieurs experts dans le domaine du patrimoine ont appelé à la nécessaire prise en charge du devenir de ces centres historiques. Dans le même registre, on assistera avec les travaux de *Ruskin*, *Geddes*, *Sitte* et *Giovannoni* à un regain d'intérêt faisant évoluer la notion de "Patrimoine urbain" (Choay, 1992).

Depuis, la mise en valeur du patrimoine est devenue une question de premier ordre. Si les autorités ont été jusqu'à présent les acteurs initiateurs du processus, on peut remarquer ces dernières années une mobilisation citoyenne ayant permis de faire évoluer l'action patrimoniale publique -qui traditionnellement privilégie l'aspect technique- vers une approche axée sur le citoyen (Icheboudene, 2004), « *ce producteur d'idées, de convictions, d'engagement et de solidarité* », selon les mots de François Bayrou¹⁵. Sa participation dans la gestion de la ville sera considérée comme un vecteur du renouveau.

Le citoyen a le pouvoir de prendre des mesures drastiques et intelligentes pour un changement particulier et peut par la même occasion motiver ses voisins à faire de même.

¹⁵ François Bayrou : 1951, homme politique et essayiste français.

Ce qui peut successivement accroître la sensibilisation du public et renforcer les capacités de chaque citoyen, créant ainsi un cercle vertueux.

C'est dans cette perspective que nous comptons aborder à travers cet article, le rôle positif que pourrait jouer les citoyens dans la prise en charge du patrimoine. Plus précisément, nous voudrions, à travers l'exemple de la Casbah d'Alger, évaluer la place que peut avoir les artistes dans les politiques de revitalisation des centres. Autrement dit, comment des actions artistiques pourraient participer au renouvellement et à la revitalisation de la Casbah ?

Un patrimoine qui tombe en ruine, entre Casbah rêvée et Casbah vécue

La Casbah, est l'étincelle première qui amena la vie à la ville d'Alger. C'est une Casbah plurielle et qui se révèle différemment à tout un chacun selon son vécu et ce qu'il est venu y trouver. Ainsi, au-delà d'être un symbole fort de l'histoire d'Alger, la Médina représente tantôt un patrimoine, tantôt un témoin du passé, un symbole de résistance ou la preuve d'un laisser-aller, d'une déperdition certaine (Oulebsir, Les usages du patrimoine., 2004). Nous reprenons Jacques Ferrandez (1995) qui disait: « *Vous croyez sans doute comme tout le monde que la Casbah est un quartier? Eh ben non, la Casbah n'est pas un quartier, c'est un état d'esprit C'est la conscience endormie de la civilisation.* »

De par son riche patrimoine matériel et immatériel, elle devient muse et inspire bon nombre de figures artistiques dont la notoriété dépasse les limites administratives de la Casbah et font office d'ambassadeurs pour la Médina. Malheureusement, la situation actuelle de la Casbah inquiète, ayant traversée la décennie noire, des séismes, des vandalismes et des actes d'ingérence, le cœur de la capitale se dégrade peu à peu. Ce site, dont la valeur historique n'est plus à démontrer continue de subir des destructions, du mépris, par les aléas du temps mais surtout par "la bêtise humaine" et ce, malgré les avertissements des experts nationaux, et internationaux (Lesbet, 2006). De plus, elle est sujette à un « conflit d'acteurs » selon M. *Zidi*, attaché au cabinet du Wali d'Alger. En effet, elle est devenue comme un témoin qu'on se passe entre différentes institutions, ce qui ralentit considérablement sa réhabilitation. De leur côté, les associations déplorent le manque de confiance et d'intégration dans la prise de décision au sein de la Casbah.

L'art à la Casbah, dernier pilier debout

Les frères *Goncourt* (1849) disaient : « *Si Paris est la ville de tout le monde, Alger est la ville des artistes* », un constat clair sur le lien étroit entre la Casbah et l'Art. De tout temps, les artistes manifestent leurs intérêts pour cette vieille Médina, l'interprétant et la réinterprétant de différentes manières. De plus, avec la propagation du *Street Art*, ou l'*Art Zenqawi*, qui a investi les rues d'Alger et de la Casbah à travers les artistes *AKM Crew*¹⁶, *Klash 16*¹⁷, *Sneakhotep*¹⁸ ou encore, *Lmnt*¹⁹, on assiste à une nouvelle forme de résistance culturelle et sociale, garantissant un accès plus facile à l'art pour les citoyens, bousculant les préjugés, incitant à la réflexion et invitant à la découverte. Par ailleurs, *Ahmed Amine Aïtouche*, dit *Sneakhotep*, (2017) décrit le *Street Art* comme une « ... *pratique de notre liberté*

¹⁶ Groupe crée sur Alger et Tizi Ouzou.

¹⁷ Artiste de rue algérien.

¹⁸ Sneak Aïtouche : Artiste de rue algérien.

¹⁹ Lyes Karbaoui : Artiste de rue algérien.

intellectuelle, sociale et culturelle. Le fait de poser sa pensée chaotique sur un mur est déjà une harmonie accomplie avec la ville et ses habitants ».



Figure 1 : Préparation du travail de Princesse Zazou. Source : Housseem Mok

A l'image de sa Casbah, le Street Art devient un symbole de résistance, avec sa volonté de communiquer un message d'alerte autour de l'importance de la sauvegarde de cet héritage culturel en voie de disparition. En effet, le travail des artistes réussit à regrouper les habitants dans un même projet, leur permettant de participer à l'embellissement et à la rénovation de leur quartier. De ce fait, en plus de donner une seconde vie aux murs, aux maisons et aux dents creuses, l'art permet aux artistes mais plus encore aux habitants, d'exprimer l'intérêt et l'amour qu'ils portent pour cette Casbah. Si l'art occupe une place très importante dans la lutte pour la survie de la Médina, l'artiste devient un messager pouvant facilement dialoguer avec les habitants et les gouverneurs.

Ainsi, en Janvier 2018, dans le cadre de la réunion internationale d'experts sur la conservation et la revitalisation de la Casbah d'Alger, organisée conjointement par l'UNESCO et le ministère de la Culture, a eu lieu une série de manifestations culturelles. La plus importante étant « *Casbah Behind The Legacy* », un projet qui a été mis en place dans le but de célébrer et de mettre en avant la culture de la Médina en regroupant plusieurs artistes partageant un amour pour cette médina. Cet événement a permis aussi de sensibiliser les autorités à la question de la prise en charge de la Casbah comme l'exprime Housseem IMok, architecte-designer et tête pensante du projet : « *La Casbah s'éteint un peu plus chaque jour, à travers notre projet, on a voulu attirer l'attention des autorités concernées afin de sauver, ensemble, ce qui reste d'elle.* ».



Figure 2 : Fresque Ya Bahdjati, Reda alias Sadik. Source : Hattab.

Pour conclure, on pourra dire que l'art, à l'image de la Casbah, est un symbole de résistance, toujours aux côtés des habitants, il veille à véhiculer des messages sur l'importance de la sauvegarde de cet héritage culturel, à tirer la sonnette d'alarme et à convoiter tous les acteurs nécessaires afin d'élaborer une stratégie de sauvegarde. Il s'agit là d'une porte ouverte à la culture pour secouer le conformisme dans un cadre où de nombreuses avenues d'exposition manquent parfois aux artistes algériens. Le *Street Art* marque alors cette rencontre entre art réhabilitant le patrimoine et forme engagée d'expression libre.

Références

- Choay, F. (1992). *L'Allégorie du patrimoine*. Paris: Seuil.
- Icheboudene, L. (2004). *Patrimoine et développement durable dans les villes historiques du Maghreb, enjeux diagnostics et recommandations*. Rabat: Bureau de l'UNESCO.
- LESBET, D. (2006). *La Casbah : un Patrimoine cassé*. Rome: International Journal Of Urban Culture and Planning in Developing Countries.
- Oulebsir, N. (2004). *Les usages du patrimoine*. Paris,.
- Roger, B. (1997). *Art et société*. Paris: L'Harmattan.
- Ferrandez, (1995). *Carnets d'Orient, 5. Le cimetière des princesses*, Casterman, Paris.

Le Journal de la Ville, de l'Urbanisme et du Développement Durable (jVUDD) est une revue spécialisée de vulgarisation sur les questions d'urbanisme de la ville actuelle. Ce journal favorise la publication d'articles issus de l'interdisciplinarité (architecture, aménagement, géographie, sociologie, économie, anthropologie, etc.), du monde académique et professionnel et portant principalement sur l'Algérie, sans toutefois se restreindre à ce champ. Il publie des textes de synthèse, des notes de recherche et des articles scientifiques traitant des problématiques liées à la compréhension du développement urbain durable, au fonctionnement des systèmes urbains, aux mutations des territoires et des espaces urbains, à l'évolution des conditions et préoccupations sociales, environnementales, énergétiques et technologiques, au développement de l'activité économique, aux modes de gouvernance et à l'ingénierie participative, aux TIC et des bases de données urbaines. Le journal couvre les domaines d'investigation académique et opérationnelle centrés sur les établissements humains, les écosystèmes urbains, les ressources (énergie, eau, nourriture, matériaux, data, etc.), le foncier, la mobilité urbaine, les systèmes d'infrastructure et d'information et les modes de gouvernance, selon des échelles d'études variant du micro au macro, du local au national et à l'international.

Le journal jVUDD publie deux fois par an. Les textes sont soumis majoritairement en langue française, et à l'occasion en anglais ou en arabe. Chaque numéro thématique est élaboré sous la responsabilité d'un coordinateur scientifique et un comité de rédaction, soutenu par le Conseil Scientifique du Laboratoire Ville, Urbanisme et Développement Durable (VUDD) de l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger (EPAU).

La création du Journal de la Ville, de l'Urbanisme et du Développement Durable (jVUDD) a été prononcée lors du Conseil du Laboratoire VUDD de février 2021 par les membres fondateurs :

- Pr BAOUNI Tahar, Directeur du Laboratoire VUDD, Responsable d'axe de recherche « Transport et Mobilité Urbaine (TMU) »
- Pr DJIAR Kahina Amal, Responsable d'axe de recherche « Habitat, Architecture et Développement (HAD) »
- Pr MESSAOUDENE Maha, Responsable d'axe de recherche « Logiques d'Acteurs et Politique de la Ville (LAPV) »
- Dr SRIR Mohamed, Responsable d'axe de recherche « Qualité Urbaine, Environnement et Développement Durable (QUEDD) »

ISSN 2773-4145

Laboratoire Ville, Urbanisme et Développement Durable | **VUDD**

Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme | **EPAU**
Route de Beaulieu, El Harrach 16200, Alger – Algérie

www.epau-alger.edu.dz



epau